



**Mémoire**  
**Présenté par**  
**GOLKEND**  
**Bermba**

**UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU**  
**ECOLE SUPERIEURE DES**  
**SCIENCES ECONOMIQUES**  
**(E.S.S.EC.)**

**ESSAI D'ANALYSE SOCIO ECONOMIQUE**  
**D'UNE AGRO-INDUSTRIE DANS LA STRATEGIE DE**  
**DEVELOPPEMENT PAR LA VALORISATION DE;S**  
**PRODU,ITS AGRICOLES : CAS DE LA S.H.S.B AU**  
**BURKINA ,FASO**

**Année académique :**  
**1989-1990**

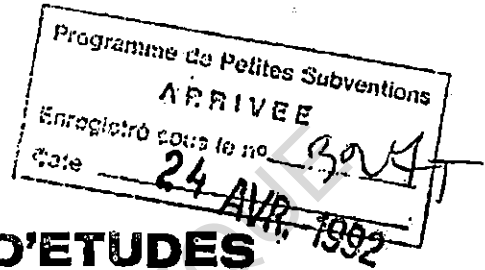
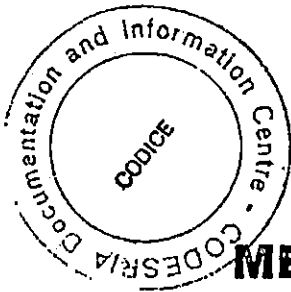
07.01.01  
GOL  
4378

BURKINA FASO  
La Patrie ou la Mort, Nous Vaincrons !

MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE, SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU

ECOLE SUPERIEURE DES SCIENCES ECONOMIQUES  
(E.S.S.EC.)



**MEMOIRE DE FIN D'ETUDES**

Pour l'obtention de la  
**MAITRISE ES SCIENCES ECONOMIQUES**  
OPTION : PLANIFICATION ET DEVELOPPEMENT  
Année académique 1989-1990

**Thème :**

**ESSAI D'ANALYSE SOCIO ECONOMIQUE  
D'UNE AGRO-INDUSTRIE DANS LA STRATEGIE  
DE DEVELOPPEMENT PAR LA VALORISATION  
DES PRODUITS AGRICOLES : CAS DE LA S.H.S.B  
AU BURKINA FASO**

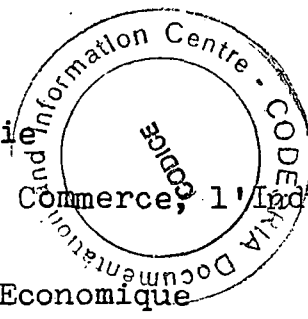
Présenté et soutenu par :  
l'Étudiant :  
**BERMBA GOLKEND**

Sous la Direction de :  
**M. KERN-Francis**  
Maître de Conférences  
à l'Université de Strasbourg

Président du jury :  
Mr Kern Francis,

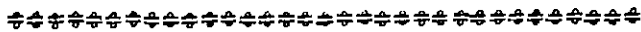
LISTE DES SIGLES UTILISES

- B.E.I. : Banque Européenne pour l'Industrie
- B.I.C.I.A. : Banque Internationale pour le Commerce, l'Industrie et l'Artisanat
- C.C.C.E. : Caisse Centrale de Coopération Economique
- C.F.A. : Communauté Financière Africaine
- CITEC : Compagnie de l'Industrie Textile du coton
- C.F.D.T. : Compagnie Française pour le Développement des Textiles
- C.N.C.A. : Caisse Nationale de Crédit Agricole
- C.N.S.S. : Caisse Nationale de Sécurité Sociale
- C.S.P.P.A. : Caisse de Stabilisation des Prix des Produits Agricoles
- D.D.I.A. : Direction de Développement Industriel et de l'Artisanat
- E.U. : Etats-Unis
- I.N.S.D. : Institut National de la Statistique et de la Démographie
- F.F. : Franc Français
- PIB : Produit Intérieur Brut
- P.M.I. : Petites et Moyennes Industries
- SAP Olympic : Société Africaine des Pneumatiques
- S.H.S. HV : Société des Huileries et de Savonnerie de la Haute-Volta
- SOFITEX : Société des Fibres et Textiles
- SONAR : Société Nationale d'Assurance et de Réassurance
- SONACEB : Société Nationale de Cartons et d'Emballage du Burkina.





E D I C A C E



( )

Mon père feu GOLKEND Gogoro qui a guidé mes premiers pas à l'école,

( )

Ma grand-mère feue Monogourou GOLKEND,

( )

Tous mes proches parents qui ont contribué à mon éducation.

## **REMERCIEMENTS**

Il nous est agréable d'exprimer nos vives reconnaissances à Mr et Mme KERN Francis qui ont su placer à notre endroit leurs connaissances et leurs expériences lesquelles nous ont été nécessaires pour la réussite du présent document.

Aux responsables de la S.H.S.B. en particulier Mr TAMIMI Prosper, directeur administratif et financier, Mr KOULOULALY, Directeur Commercial, Mr PAPAIX, Directeur Technique de la production qui, malgré leurs nombreuses et abondantes tâches ont répondu sans faille à notre questionnaire et nous ont permis également d'exploiter leurs documents confidentiels,

A Mr HIEN Mathieu à la DDIA pour sa contribution à la collecte des données,

A la Direction et aux professeurs de l'ESSEC pour avoir contribué efficacement à notre formation,

A notre famille pour sa longue patience à supporter notre absence auprès d'elle,

A nos parents, frères et soeurs en particulier à Motègue GOLKEND et Mme N'guyagné MANGA pour leurs concours matériels et moraux.

Que tous, sans oublier nos amis, la CETA (Conférence des Eglises de toute l'Afrique) pour son concours matériel, ainsi que Mme OUEDRAOGO née KON.T. Haoua qui s'est attelée à la dactylographie reçoivent ici nos vives remerciements.

Le présent document est l'aboutissement du cours de Développement Industriel professé par Mr Francis KERN en 3ème Année de Licence à l'ESSSEC de l'Université de Ouagadougou.

Au regard du poids de l'agriculture dans l'économie du Burkina Faso, un groupe d'étudiants intéressés au problème de développement industriel a été formé pour mener de réflexions sur le secteur agro-alimentaire afin de pouvoir apporter leurs modestes contributions en matière de politique économique. C'est ainsi que notre choix a été porté sur l'industrie des huiles et savonnerie implantée à Bobo-Dioulasso la capitale économique du pays.

Cette industrie valorise les matières premières agricoles brutes telles que les graines de coton, les graines d'arachide et les amandes de karité. Elle les transforme en une gamme de produits finis de première nécessité destinés à la consommation de la population.

Notre objectif visé à travers ce document est de pouvoir mesurer la contribution de cette unité dans le développement socio-économique et en particulier à la valorisation des ressources agricoles. Pour atteindre cet objectif, un questionnaire a été élaboré de concert avec Mr et Mme Francis KERN. La collecte des données a nécessité notre séjour auprès de l'entreprise où nous reconnaissons n'avoir pas eu de difficultés particulières.

Les outils d'analyse que nous avons utilisés sont essentiellement des indicateurs. La plupart de ces indicateurs sont ceux mis en oeuvre par Mr Taladidia THOMSIANO, Maître Assistant à l'ESSSEC. Nous soulignons que l'oeuvre de l'auteur n'est pas encore publié, nous lui devons de l'honneur pour nous avoir donné son assentiment.

Enfin, notre travail n'est pas celui d'un expert, sans doute sa portée demeure limitée. Nous espérons qu'il servira de guide pour une étude ultérieure approfondie.

## RESUME DU MEMOIRE DE MAITRISE

TITRES Essai d'Analyse Socio-économique d'une agro-industrie dans la stratégie de développement par la valorisation des produits agricoles : cas de la SHSB au Burkina Faso.

### 1.) LA PROBLEMATIQUE

L'industrialisation est considérée au Burkina Faso comme une seconde voie du passage au développement, la première étant l'agriculture sur laquelle l'économie du pays se repose. Pourquoi la valorisation des ressources agricoles par les agro-industrie ne peuvent-elles pas constituer la base de l'industrialisation dans ce pays ?

En effet, la SHSB (Société des Huiles et des Savonneries du Burkina) créée au Burkina Faso depuis 1945 dans le but de satisfaire la demande interne en produits des premières nécessités tels le savon, l'huile, les pâtes alimentaires et en même temps de valoriser les produits agricoles a-t-elle assuré pleinement le rôle qui l'est assigné ? Quel rôle joue-t-elle dans le processus du développement ?

### 2.) OBJET DE L'ETUDE

L'objet de l'étude est de mesurer l'impact d'une agro-industrie telle la "SHSB" dans le développement socio-économique et son apport pour la valorisation des ressources agricoles du pays.

### 3.) LA METHODOLOGIE

L'approche que nous avons adoptée est à la fois déductive et inductive. Les outils utilisés sont des ratios et des indicateurs socio-économiques appuyés de la statistique inférentielle. La collecte des données s'est effectuée auprès de la "SHSB" située à Bobo-Dioulasso, ville économique du Burkina Faso. Les documents comptables, les interviews, les rapports d'activités nous ont servi de base de travail. La période d'étude est quinquennale. Elle va de 1984 à 1988 inclu. Le sujet est traité en deux parties, dont une partie sur les généralités et une autre sur l'analyse de l'impact socio-économique de la SHSB.

#### 4) LES RESULTATS OBTENUS

La contribution de la "SHSB" dans le développement socio-économique est substantielle. C'est une unité agro-industrielle particulièrement rentable pour la période de 1984 à 1988. En revanche, son expansion est freinée par l'incohérence de la politique industrielle notamment de la faiblesse de l'investissement, des ruptures d'approvisionnement des matières premières, du long circuit de la commercialisation et de la distribution.

Les rythmes de la transformation des produits agricoles locaux (graines d'arachide, coton, amande de karité) sont irréguliers, le cas contraire est observé quant à la production des savons et pâtes dentifrice dont les matières premières sont quasiment importées. Cet état de fait dénote la faiblesse du rôle valorisateur des produits agricoles de la SHSB.

En générale, les agro-industries jouent un grand rôle dans le processus de l'industrialisation du Burkina Faso. Il suffit de rendre la politique industrielle cohérente pour leur permettre d'assurer pleinement leur rôle dans la valorisation des ressources agricoles locales.





- b) L'Intérêt de l'analyse par ratio
- c) Exposé et calcul des ratios
- d) Interprétation des ratios

CHAPITRE III : Analyse de l'approvisionnement et de la production.. 26

Section 1 : Approvisionnement des matières premières ..... 27

- 1-1 Origines des matières premières
  - A) Les matières premières locales
    - a) Les graines de coton
    - b) l'Arachide
    - c) Les amandes de karité
- 1-2 La Potentialité du Burkina en matières premières
  - a) Les graines de coton
  - b) l'arachide
  - c) les amandes de karité
- 1-3 Le Mode d'approvisionnement en matières premières locales
- 1-4 Analyse des approvisionnements en matières premières
  - a) Matières premières locales
  - b) Matières premières importées

Section 2 : analyse de la Production ..... 34

Introduction

- 2-1 Les ateliers de production
  - a) l'huilerie
  - b) la savonnerie
  - c) les ateliers nouveaux
- 2-2 Capacités de production
- 2-3 La Gamme des produits finis
- 2-4 Analyse de la production par la méthode des ratios
  - a) Calcul des ratios
  - b) Interprétation

CHAPITRE IV : Analyse du Potentiel Commercial ..... 41

Introduction

Section 1 : La Distribution ..... 41

- 1-1 Définition
- 1-2 Les fonctions de distribution
- 1-3 Les circuits de distribution

Section 2 : La Commercialisation ..... 43

- 2-1 Le Marché intérieur
- 2-2 Le marché extérieur
- 2-3 Concurrence ou complémentarité avec l'artisanat
- 2-4 Analyse des ventes

Conclusion de la première partie, diagnostic des obstacles  
et perspectives d'avenir ..... 48

DEUXIEME PARTIE :

Analyse de l'impact socio-économique de l'Unité agro-indus-  
trielle

Introduction ..... 51

CHAPITRE I : Analyse du Potentiel Financier ..... 51

Section 1 : Définition des concepts ..... 52

- 1-1 Ratio de liquidité générale
- 1-2 Les indicateurs d'endettement
- 1-3 Les indicateurs de rentabilité

Section 2 : Application des concepts à l'analyse du potentiel 53

- 2-1 Calcul des indicateurs
- 2-2 Commentaire et conclusion

CHAPITRE II : Mesure de contribution de l'unité agro-industrielle  
dans l'économie ..... 56

Section 1 : Contribution de l'unité dans le secteur industriel 56

- 1-1 Contribution à la valeur ajoutée
- 1-2 Contribution à la création d'emploi
- 1-3 Contribution à la création de revenus de l'unité

Section 2 : Contribution aux recettes de l'Etat ..... 69

- 2-1 Contribution au PIB
- 2-2 Contribution du Trésor Public
- 2-3 Les incitations de l'Etat

CHAPITRE III : Analyse des effets intangibles ..... 75

Introduction

Section 1 : L'incidence sur la valorisation des filières..... 75

- 1-1 Définition du concept filière
  - 1-1-1 Définition générale
  - 1-1-2 Définition en économie agro-alimentaire
  - 1-1-3 Concept économique d'une filière

1-2 Les Filières des matières premières brutes agricoles:

1-2-1 Le coton

1-2-2 l'arachide

1-2-3 le Karité :

Section 2 : L'incidence sur la santé, l'éducation et le développement régional ..... 80

2-1 La santé

2-2 L'éducation

2-3 Le Développement régional

CHAPITRE IV : L'Impact de l'Unité Agro-industrielle sur le commerce ..... 82

Section 1 : L'impact sur commerce intérieur ..... 82

1-1 L'impact sur le secteur commercial moderne

1-2 L'impact sur le secteur commercial informel

1-3 La valeur économique des sous produits ou les "Résidus"

Section 2 : L'impact de l'Unité sur le Commerce Extérieur ..... 87

2-1 Définition des concepts (Balance commerciale) taux de couverture et taux d'exportation

2-2 Calcul des indicateurs

2-3 Interprétation des indicateurs, conclusion sur le chapitre IV

CONCLUSION DE LA PARTIE II : ..... 89

Conclusion Générale ..... 91

LES ANNEXES

I- **INTRODUCTION GÉNÉRALE**

1) LA PROBLÉMATIQUE DU DÉVELOPPEMENT

Née en 1945 de la charte des Nations Unies, la préoccupation en matière de développement est tout à fait récente dans l'économie du monde.

Plusieurs stratégies sont élaborées par des chercheurs en la matière parmi lesquelles l'industrialisation est considérée comme la voie incontournable, "le fer de lance" du développement. Les stratégies d'industrialisation sont diverses et distinctes, néanmoins deux principales retiennent notre attention.

- La stratégie d'industrialisation par substitution à l'importation ou la remontée de filière, caractérisée à son début par la production simple de biens de consommation et, à son stade ultérieur, par les industries de base.

- La stratégie d'industrialisation par promotion des exportations des produits manufacturés qui est une remontée vers l'amont de la filière dans les branches d'exportations.

Au lendemain de leurs indépendances politiques, le problème posé à chacun des pays africains était celui du développement, condition primordiale pour acquérir ensuite les indépendances économiques qui sont retardées par rapport aux premières.

La faiblesse des économies africaines n'est plus à démontrer. Leurs caractéristiques sont bien connues : le bas revenu national par tête qui échoit à leurs habitants, un faible taux et niveau d'investissement dû à une faiblesse de l'accumulation, une main-d'oeuvre abondante non qualifiée, une croissance démographique trop élevée par rapport au taux de croissance de l'économie, une forte proportion d'analphabètes.

Le Burkina Faso n'échappe pas à cette situation. Pour sortir du cercle séculaire de la pauvreté, réduire l'arriération économique, le Burkina Faso opte pour la première stratégie citée plus haut avec le système du "Capitalisme d'Etat" qui repose sur le développement d'une industrie nationale basée sur le protectionisme.

Existe-t-il une voie meilleure pour parvenir au développement ? Nous nous souvenons encore du scénario de l'Algérie qui a utilisé la voie d'industrie industrialisante qui, selon elle, devait en principe entraîner une modification structurelle de la matrice interindustrielle et élever la productivité globale de l'économie. En fait, quelque soit la stratégie de développement choisie par chacun des pays africains, le résultat escompté n'est toujours pas satisfaisant. Alors, le développement passe-t-il encore par la grande industrie ?

En somme, nous sommes en droit d'affirmer avec Charles CONDAMINES que :

"Le développement n'est pas un plat cuisiné, il n'est pas une marchandise car on ne peut ni le vendre, ni l'acheter. Il n'est non plus un acteur faisant irruption sur une scène encore déserte : il n'est pas fait pour être donné en spectacle. Il n'est pas enfin un objet qu'on transporte comme on déplace un verre sur une table. A la différence de certains arbres, il ne peut être transplanté. Sans un peuple décidant de s'appropriier son passé pour prendre en main son avenir, il n'y a pas de développement.

De l'argent, de la technologie, il en faut, mais avant toute chose, et bien davantage, c'est par la multitude des énergies qu'il tire de son propre fond, qu'un peuple se développe" (1).

## 2) LE CONTEXTE GEO SOCIO ECONOMIQUE DU BURKINA FASO

Le Burkina Faso est situé au centre de l'AOF dans la boucle du Niger. Limité à l'Est par le Niger, à l'Ouest et au Nord par le Mali, au Sud par la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo et le Bénin, le pays s'étend sur une superficie de 274 000 km<sup>2</sup>.

(1) Source : Charles CONDAMINES (Supplément à une seule terre, les paysans du fleuve Sénégal. Des barrages sans retenue)

Sa population à plus de 90%\*\* rurale a atteint en 1985 près de 8,3 Millions\* d'habitants répartie sur une densité moyenne de 31 habitants au km<sup>2</sup>\* La population résidente est 7 976 019\*\* habitants en 1985. Pays pauvre, il connaît un taux d'accroissement annuel démographique se situant au niveau de 2,6\* pour la période de 1980 à 87.

L'espérance de vie à la naissance est estimée à 47 ans\*.

La croissance de son PIB est passé de 2,4\* (période 1965 - 1973) à 3,5\* (1973-83) et à 5,6,\* pour la période 1983-1987. Le PIB par tête d'habitant est estimé à 247 dollars EU\*\* en 1988.

Le Burkina Faso est un pays enclavé. Les voies de communications intérieures sont faibles et mal entretenues, peu de routes bitumées. Les principales villes sont Ouagadougou (500 000\* habitants) et Bobo-Dioulasso (250 000\* habitants). Ces deux villes sont reliées au port d'Abidjan par une voie ferrée.

Il est situé dans une zone de transition entre les régions Soudano Guinéennes et le Sahel. Les précipitations varient entre 300 mm \* par an au Nord contre 1 000 mm \* au Sud-Ouest. Les variations climatiques et saisonnières sont considérables. Les cours d'eau permanents sont rares, ce qui rend difficile le développement de l'irrigation et de l'énergie hydroélectrique.

Les migrations sont importantes et l'émigration vers les pays voisins est aussi non négligeable, en particulier vers la Côte d'Ivoire où les émigrés burkinabè constituent une main-d'oeuvre importante.

En général, l'économie burkinabè est extravertie et dépend étroitement de l'agriculture et de l'élevage qui occupent près de 39 %\* du PIB. Les principales cultures de rentes et vivrières sont par ordre d'importance le coton, l'arachide, le sésame, le sorgho, le mil et autres variétés de céréales. Ses produits de cueillette sont le Karité. La "forestière" est également non négligeable.

---

\* Source : Mémorandum Banque Mondiale sur le Burkina Faso 1988<sub>3</sub>

\*\*Source : INSD BF Déc 1989

Le secteur informel est relativement important. Les établissements publics commerciaux sont importants; les sociétés d'économie mixte occupent une part élevée du secteur moderne.

La part du marché régional dans le commerce extérieur du Burkina représente 25 %\* des importations en 1986 et 20 % des exportations pendant la même année.

La monnaie utilisée est le F CFA liée au FF par une parité fixe (1 FF = 50 F CFA), ce qui lui évite des problèmes relatifs à la flexibilité des changes.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE



## 1)- LA PRESENTATION

" Le développement est synonyme d'industrialisation" affirme Paul BAÏROCH dans son ouvrage intitulé "le tiers monde dans l'impasse" <sup>(1)</sup> mais sur quel type d'industrialisation un pays arriéré comme le Burkina Faso peut-il orienter sa politique de développement ?

Pays essentiellement agricole, pourquoi les agro-industries ne peuvent-t-elles pas constituer les fondements de son économie par la valorisation des ressources agricoles locales, dans la mesure où la transformation des produits agricoles bruts en produits finis crée de la valeur ajoutée ?

L'objectif de notre étude est de faire un essai d'analyse socio-économique d'une agro-industrie dans la stratégie de développement par la valorisation des ressources agricoles : une étude de cas de la S.H.S.B. (Société des Huileries et de Savonnerie du Burkina) au Burkina Faso. Cette agro-industrie est implantée depuis plus de quatre décennies au Burkina Faso en particulier à Bobo-Dioulasso. D'une manière globale, a-t-elle effectivement contribué au développement socio-économique du pays ?

La transformation des produits locaux est une étape essentielle de la chaîne agro-alimentaire et constitue dans certaines conditions économiques, un facteur d'entraînement pour le reste de la chaîne. Les politiques du développement dans ce secteur ont été jusqu'à présent très focalisées sur la valorisation des céréales sous des formes de consommation exogènes. Des recherches sur les pâtes alimentaires et les farines composées ont été privilégiées. Bien que menées pendant de longues années, elles n'ont pas donné, pour des raisons diverses, les résultats escomptés.

Des efforts d'investissements sont consentis pour réhabiliter les industries du sucre et de textile.

En dépit du nombre considérable d'emplois et de valeurs ajoutées qu'elles créent, ces industries présentent toujours des soldes déficitaires, entraînant le pays dans l'endettement extérieur.

Pour une agro-industrie de moindre envergure comme la SHSB, les investissements réalisés ont-ils été à la limite rentables (pour permettre la relance économique du pays ?) Les facteurs de production (le capital et le travail) qu'elle emploie se sont-ils révélés efficaces ?

Fonder le développement industriel sur la solidité des bases nationales d'approvisionnement de matières premières est un problème majeur dans l'édification d'une économie indépendante. Est-ce que le potentiel agricole du pays arrive-t-il à assurer l'adéquation entre l'offre et la demande de l'usine en ces matières premières ? Les objectifs de substitut à l'importation et la promotion d'exportation visés à travers l'Unité ont-ils été atteints ?

Le fait qu'elle transforme des matières premières nationales qui proviennent essentiellement de culture de rente, peut-elle démeurer la condition de valorisation de leur filière ? Quelle a été effectivement sa part de contribution en valeur ajoutée, revenus, emploi dans l'économie ? Une unité de taille modeste comme la SHSB apporte-t-elle des devises au pays ? Contribue-t-elle à réduire l'endettement extérieur du pays ? Un choix d'industrialisation peut-il être opéré dans ce type d'Unités ? Toutes les questions dont la liste est loin d'être exhaustive auront leurs réponses à travers notre essai d'analyse.

## 2) LE CADRE D'ANALYSE

Le cadre de notre analyse se situe à trois niveaux compte tenu des caractéristiques particulières d'une agro-industrie souvent soumise aux aléas des forces agricoles. Nous procéderons successivement par :

- une analyse de l'investissement, de l'approvisionnement, de la production de la distribution et de la commercialisation ;
- Une analyse financière ;
- Enfin une analyse socio-économique d'une façon générale

s'impose pour mieux apprécier l'impact de toute unité agro-industrielle dans l'économie.

En effet, les outils de travail tant sur le plan de l'analyse financière et socio-économique seront des ratios\* qui se définissent comme des indicateurs (un rapport des deux nombres).

### 3) JUSTIFICATION DU THEME

On peut se poser la question de savoir pourquoi une analyse socio-économique d'une agro-industrie ? La réponse de cette question ne sera pertinente qu'après avoir défini les concepts suivants :

- a) "Agro-industrie",
- b) "Socio-économique",
- c) "Stratégie de développement".

#### a)- Définition de "l'Agro-industrie"

" Une agro-industrie est une entreprise qui transforme des matières premières agricoles, qu'elles proviennent de la culture du sol, de l'arboriculture ou de l'élevage. Les agro-industries contribuent de manière importante à la croissance économique des pays en développement : elles sont le moyen essentiel dont dispose une nation pour transformer ses produits agricoles à l'état brut en produits propres à la consommation et de donner, grâce à cette transformation, une valeur ajoutée aux matières premières. Les agro-industries constituent souvent la base du secteur manufacturier, et leurs produits sont fréquemment les principaux produits d'exportation du pays. Le système agro-industriel, où elles occupent une place centrale, fournit les éléments nutritifs nécessaires à la population nationale. Les principales activités d'une entreprise agro industrielle sont : la commercialisation, les achats et la transformation" (1).

---

(1) Source : JAMES E. Justin : analyse des projets agro-industriels, édit économique  
Paris, 1976, 212 p ; P<sub>1</sub>

Ainsi, le contenu de cette longue définition justifie le choix d'une agro-industrie "la SHSB" comme l'unité sur laquelle notre analyse socio-économique se fera, mais que signifie l'approche "socio-économique" ?

b)- Définition de l'Approche "Socio-économique"

"L'analyse socio-économique se situe au-delà de l'analyse financière et économique fondée sur le calcul financier et économique. Il est difficile de donner une définition précise et une bonne approche socio-économique".

Nous nous limiterons par conséquent à la définition produite par un colloque organisé à Bordeaux en Mai 1977 et qui dit que "l'analyse socio-économique est une analyse qui met en évidence l'interaction profonde des structures sociales et des phénomènes économiques, dans des conditions données, mais surtout dans la transformation des structures économiques et sociales, au cours d'une évolution plus ou moins longue et rapide"\*.

L'application d'une analyse socio-économique à l'étude d'une agro-industrie revêt un caractère dualiste et trouve sa justification dans le contenu de ces deux définitions citées plus haut.

Pourquoi rattacher le concept socio-économique à celui de "stratégie de développement" ? Pour répondre à cette question, définissons tout d'abord le concept "stratégie de développement".

c)- Définitions\*

Le concept "stratégie de développement" a une signification dichotomique.

1) La stratégie économique exprime l'unité et la connexion des facteurs et des objectifs économiques, sociaux et politiques de la société.

---

\* Prof J.P Eyryga C.E.D.R.E.S.- Etudes revue économique et sociale Burkina N° XXI Oct 1987. Spécial coopérative et développement au Burkina. 99 P, P 40.

\* Cours: théorie de la planification (5ème Année) donné par Mr ILBOUDO Ernest. Maître Assistant à l'ESSEC.

2) Le développement selon F. PERROU est "la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire accroître cumulativement et durablement son produit global".

3) Par valorisation des produits agricoles, on entend élever la valeur des produits agricoles en les transformant pour incorporer de la valeur ajoutée.

#### 4) Méthode et technique d'investigation

Pour atteindre l'objectif de notre étude nous nous sommes rendus à l'usine située à Bobo-Dioulasso pour la collecte des informations fiables. Les interviews ont été faits, Les documents administratifs et financiers nous ont été remis pour la collecte des données. Les enquêtes auprès de la population ont été menées en particulier auprès des femmes qui utilisent les sous produits de l'usine et les responsables de l'usine. Les statistiques recueillies des différents Ministères et la bibliographie réunie ont complété nos recherches.

La période retenue pour notre étude couvre la période de 1984 à 1988 mais nous avons utilisé des données des périodes antérieures et ultérieures.

Ce document conçu dans le cadre académique doit être considéré dans le même contexte. En matière de politique économique, il n'y a pas la meilleure, nous demandons clémence au lecteur si nos remarques et suggestions lui paraissent audacieuses.

Ce même document renferme probablement des erreurs de calcul ou même de raisonnement. Que ceux des lecteurs qui nous les signaleront en soient vivement remerciés d'avance.

**PREMIERE PARTIE**

**GENERALITES**

CODESRIA BIBLIOTHEQUE

o  
INTRODUCTION

Depuis 1983, l'industrialisation apparaît prioritaire dans le choix de la politique de la relance de l'économie du Burkina Faso. Historiquement l'industrialisation du pays a connu un essor au cours de la période 1960 à 1975, mais le choc pétrolier de 1975 et la persistance de la sécheresse ont été à l'origine de sa récession jusqu'en 1983.

En 1983, un changement s'opère par la mise en place d'un système de "dirigisme forcé". Des nombreuses sociétés d'économie mixte sont créées et règlementées. La réglementation concerne l'homologation des prix et le cadre d'investissement. Plusieurs sociétés industrielles en mauvaise situation sont restructurées et réhabilitées.

Le modèle d'industrialisation au Burkina Faso est celui d'import-Substitution centrée sur le marché intérieur. Dans la stratégie retenue, l'industrie agro-alimentaire est privilégiée. Cette branche est dominée par la présence importante du secteur traditionnel difficilement contrôlable par l'Etat. La valeur ajoutée dégagée par ce secteur vaut près de 70% de la valeur ajoutée totale de ce même secteur dans l'industrie manufacturière.

Le secteur agro-industriel à lui seul représente près de 90 % du chiffre d'affaire et emploie près de 89 %\* des employés permanents du secteur moderne et 43 %\* de l'ensemble de la branche industrielle.

Cependant, quelques contraintes limitent le développement du secteur agro-industriel en général. La plupart des entreprises tournent au-dessous de leur capacité de production. Ce phénomène peut être attribué aux facteurs coûts des matières premières et surdimensionnement de certaines usines.

La réglementation du marché en marché moderne et marché traditionnel de type saisonnier, la faiblesse d'infrastructure routière, les habitudes de consommation, et enfin la transparence des produits importés faisant concurrence aux produits nationaux posent un peu de problèmes pour l'écoulement des produits au niveau national.

\* Source : Mémoire Banque Mondiale sur le B.F (1988)

Au niveau international, le potentiel d'exportation est limité dans les conditions de compétitivité économique.

L'industrie Burkinabè est appelée à jouer un rôle impulsif dans le développement du pays. Le problème essentiel qui se pose s'exprime en termes de choix judicieux des priorités dans la diversité des types d'agro-industries.

Ainsi, notre objectif s'inscrit dans le cadre d'une analyse socio-économique de la "SHSB" qui est une unité agro-industrielle, une PMI valorisant les matières premières agricoles nationales.

L'objectif de cette première partie est de nous permettre de discerner les faiblesses et les atouts de l'unité agro-industrielle (SHSB) dans la stratégie de développement. Pour cela, nous ferons l'analyse sur plusieurs volets :

- 1) l'investissement,
- 2) l'approvisionnement et la production,
- 3) la distribution et la commercialisation.

Avant de rentrer dans le vif du sujet nous jugeons opportun de présenter tout d'abord l'environnement dans lequel "l'unité" est implantée, puis "l'unité" elle-même.

## CHAPITRE I : L'UNITÉ AGRO-INDUSTRIELLE ET SON ENVIRONNEMENT

### SECT 1 : L'Environnement : la province du Houet

#### 1.1. Cadre Physique

La province du Houet se situe dans la zone Soudano-Guinéenne au Sud-Ouest du Burkina Faso. Elle a une superficie d'environ 28 297 km<sup>2</sup> représentant 10,32 % de la superficie totale du pays. La répartition des hauteurs d'eau de pluie est relativement plus élevée par rapport à celle des autres provinces. La pluviométrie moyenne enregistrée au cours de la décennie 1978 - 1988 se chiffre à 906,5 mm\*. La végétation est de type soudanaïenne, le sol est relativement riche.



## 1.2. Cadre Social

La province du Houet compte 581 209\* habitants dont 290 498\* hommes et 290 911\* femmes. La densité est 4,9 hab au km<sup>2</sup>. Plus de la moitié de la population de cette province se trouve concentrée dans la ville de Bobo-Dioulasso, la capitale économique du Burkina Faso. Les ethnies dominantes dans la province du Houet sont les "Bobo Fings" et les "Bobo-Dioulassos" suivies par les "Tiefos", les "Semblas" et les "Samogos". Les migrants "Bossi" en provenance de la région du Nord (le Yatenga), ceux du centre nord et même du Sahel continuent d'affluer vers les terres fertiles.

## 1.3. Cadre Economique

L'agriculture domine les activités de la province. Les principaux produits vivriers cultivés sont les céréales (mil, maïs, riz, fonio etc...). Les principales cultures de rente sont le coton, l'arachide, le sésame. La production totale en arachide de la région (le Houet et la Comoé) a été de 9 660 t\*\* pendant la campagne 1987/88, quant au coton, sa production est estimée à 6 155 t\* pendant la même période. Outre l'agriculture, les autres activités de la population sont l'arboriculture dont le karité se situe au premier plan, les cultures maraîchères, l'artisanat, le commerce et l'élevage.

Les voies de communication sont en général mauvaises, certaines sont impraticables en saison des pluies. La ville de Bobo-Dioulasso est desservie par une très bonne route goudronnée et une voie ferrée qui la joint à Abidjan, capitale de la Côte d'Ivoire.

La province du Houet compte à elle seule 55 entreprises du secteur moderne soit 20 % du secteur industriel.

.../...

\* Source : INSD (BF Déc 1989)

\* Source : rapport campagne agricole 1988/89 (Ministère de l'Agriculture).

TABLEAU I : REPARTITION DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES MODERNES PAR PROVINCE (en nombre) 1987

Industries Provinces	Industrie manufacturière	Industrie du BTP	Total
Province du Kadiogo (Ouagadougou)	74	60	134
Province du Houet (Bobo-Dioulasso)	26	9	35
Province de la Comoe (Banfora)	6	0	6
Province de Boulkiemde (Koudougou)	4	0	4
Reste	7	2	9
<b>TOTAL</b>	<b>117</b>	<b>71</b>	<b>188</b>

Source : Mémoire Banque mondiale sur le BF (1988).

#### 1.4. La Localisation

L'Unité agro-industrielle (SHSB) est localisée dans la zone industrielle de Bobo-Dioulasso à l'Ouest de la ville, elle couvre une aire d'environ 200\* ha. Elle longe la voie ferrée Abidjan - Bobo-Dioulasso - Ouagadougou.

Cette zone est située également à proximité de l'Aéroport International ; en plus elle représente le carrefour de plusieurs axes (Bobo - Abidjan - Bobo-Sikasso) ; ce qui lui confère un privilège important dans la localisation des industries. Située près de la SOFITEX et des autres Unités industrielles, la "SHSB" peut par rapport à sa position minimiser les coûts de transport de certaines matières premières et réduire leur délai de livraison.

\* Source : INSD (BF Déc 1989)

L'inconvénient majeur se situe au niveau des routes internes qui ne sont pas bitumées et qui sont mal entretenues. Le parcours de ces routes laisse voir la présence des tôles ondulées et de fortes suspensions de poussière. Pour les unités agro-alimentaires, ces fortes suspensions de poussière peuvent jouer sur la condition d'hygiène. Le voisinage de la "SHSB" qui fabrique des huiles et des pâtes alimentaires et de la SAP Olympic qui fabrique des pneumatiques n'est pas accommodant dans la mesure où cette dernière est une industrie polluante.

Hormis ce problème, la concentration des usines sur cette zone constitue un avantage incontestable pour les échanges inter-industriels.

SECT 2. PRESENTATION DE LA "SHSB"

2.1. Historique

La société des huiles et savonnerie du Burkina (SHSB) a une histoire riche et évolutive. Elle a pour société mère la "CITEC AFRICAINE" qui appartient au groupe "BOUSSAC" en France. La CITEC a été créée en 1927 à SAN au Mali. Elle avait pour vocation particulière la transformation des graines de coton provenant des usines d'égréage de la région.

Elle assure le rôle qui lui était dévolu jusqu'en 1940, année pendant laquelle elle s'est dotée d'une usine de production d'huile d'arachide. Pour mieux alimenter en huile la population Voltaïque d'antan, il était nécessaire de créer une filiale dans la sous-région. C'est ainsi que l'usine fut implantée d'abord à Dédougou puis définitivement implantée à Bobo-Dioulasso en 1941.

La CITEC est devenue société anonyme de droit voltaïque en 1962, avec un capital social de 275 millions F CFA. Cinq années plus tard, en 1967, une usine de production de savon s'est ajoutée, ce qui lui valut le changement théorique de son ancien sigle "CITEC" en "SHS NV". Le capital social a crû de 275 millions à 305 millions avec la participation de l'état et les sociétés privées voltaïques. Des changements vont continuer à s'opérer en son sein.

C'est ainsi qu'en 1985, à l'avènement du CNR, la "S.H.S.B.V" devient désormais S.H.S.B. Un an plus tard précisément le 15 août 1984, son statut juridique change en société d'économie mixte. Son capital social passe de 305 millions F CFA en 1984 à 610 millions FCFA en 1985, puis de 610 millions FCFA à 1,5 Milliards FCFA en 1987.

La répartition du capital social actuel est le suivant :

TABLEAU II

Part Désignation	Montant (FCFA)	Pourcentage
- SOFIFEX	524 810 000	34,99 %
- CSFPA	411 650 000	27,44 %
- Privés burkinabè	178 600 000	11,00 %
- CFDI Paris	150 000 000	10 %
- CNBS	100 000 000	6,67 %
- Trésor Public (Burkinabè)	95 820 000	6,39 %
- Caisse Générale de Péréquation	36 370 000	2,42 %
- SONAR	2 000 000	0,13 %
- Ministère des Fi- nances	750 000	0,05 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 500 000 000</b>	<b>100 %</b>

Source : Document financier ( S H S B ).

### 2.2. Buts et Objectifs

Le but assigné à la société des Huiles et de Savonnerie du Burkina dès sa création est d'utiliser pleinement les matières premières d'origine locale dans la mesure où elles existent sur place en quantité et en qualité technologiques suffisantes. L'approvisionnement de l'usine en ces matières premières doit être assuré selon les prix fixés par l'Etat.

En effet, la société a pour mission de pratiquer en matière de prix une politique de justice et de stabilité visant au développement régulier de la consommation. Enfin, elle a également pour mission de favoriser l'emploi de la main-d'oeuvre locale et développer la formation professionnelle.

- L'objectif visé par "l'unité" est de pouvoir produire du savon, de l'huile en quantité et en qualité suffisantes pour satisfaire les consommateurs potentiels du pays.

### 2.3. Structure et Organisation interne

Notre intention est de donner ici un aperçu très bref sur la structure et l'organisation interne de la SCSB. L'organisation qui suit met en relief les relations qui existent entre les différents services.

En effet, toute activité humaine demande une organisation et mieux celle d'une entreprise. L'efficacité d'une entreprise dépend de plusieurs facteurs.

Les facteurs externes sont attribuables aux fluctuations monétaires mais les causes internes résultent essentiellement d'une structure organisationnelle quelque-fois mal conçue.

Au vu de l'organigramme ci-contre nous avons la hiérarchie suivante :

Le "staff" est composé d'un Conseil d'Administration, de Direction Générale assistée d'un Secrétariat et d'un Service de contrôle de gestion.

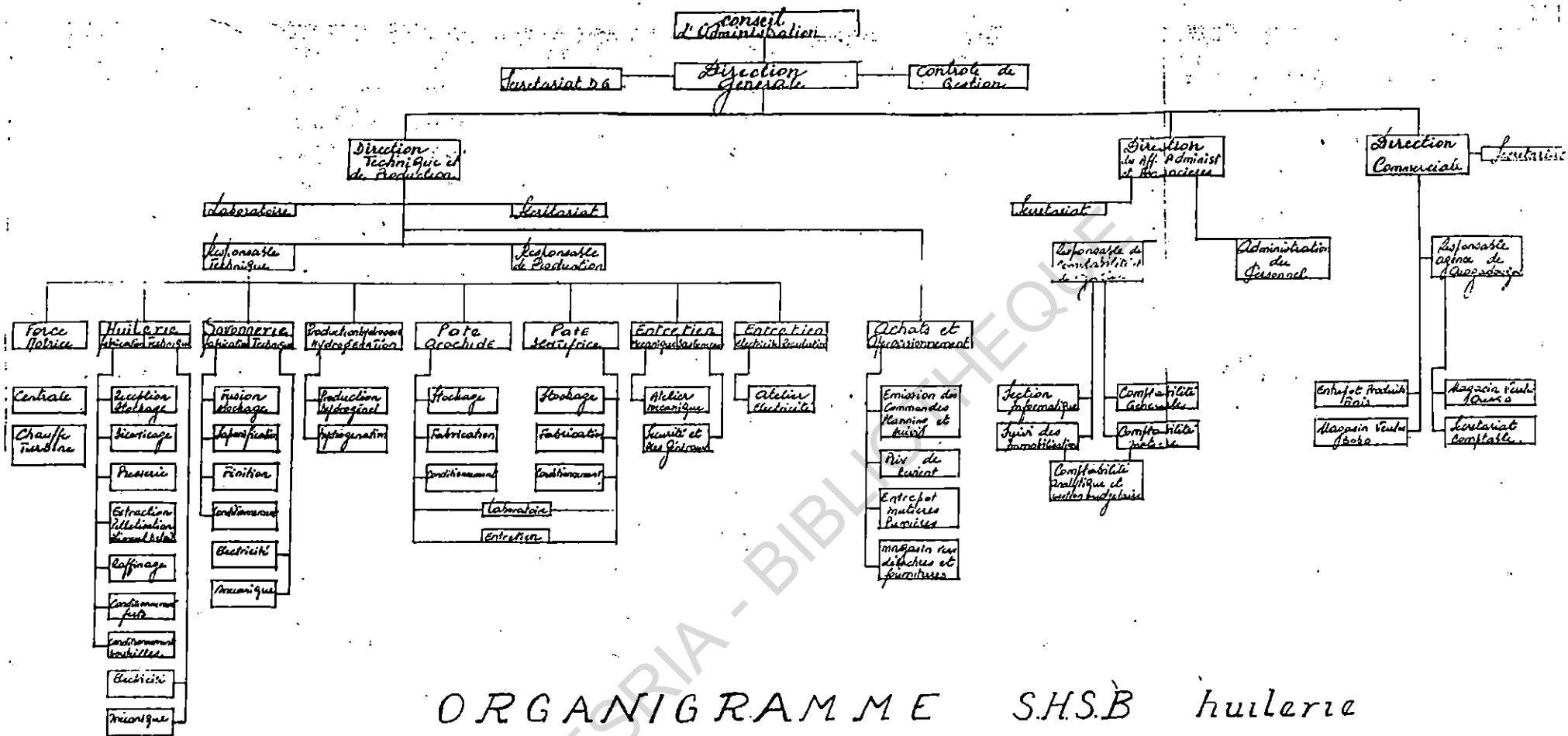
Nous avons ensuite trois principales directions qui sont :

- Une Direction des Affaires Administratives et Financières,
- Une Direction Technique et de Production,
- Une Direction Commerciale.

Sans entrer dans les détails, nous donnons la composition du Conseil d'Administration.

Etat	3	Membres	
SOPITEX	2	"	
C.B.P.P.A	1	"	+ 1 Observateur
Privés	1	"	
CE DT Paris	1	"	
Travailleurs	8	"	

Soit au total 16 membres + 1 Observateur.



ORGANIGRAMME SHS.B huilerie

CHAPITRE II : ANALYSE DES INVESTISSEMENTS ET LEUR SOURCE DE FINANCEMENT

SECTION 1 : Vue d'ensemble sur les investissements

1.1. Définition\*

Un investissement est dans une entreprise une utilisation des ressources rares ou tout au moins limitées (capitaux propres, capitaux extérieurs, main-d'oeuvre spécialisée etc) se traduisant soit par une augmentation de la valeur nette de ses immobilisations (terrains, constructions, matériel), soit par une augmentation de son fonds de roulement, et ayant pour objet la création ou l'augmentation de revenu ou encore d'obtenir un avantage social.

1.2. Nature et objets des investissements

Selon la nature des investissements on distingue :

- les investissements de remplacement qui consistent à substituer un équipement neuf à un équipement vieilli,
- les investissements d'expansion qui visent à répondre aux développements de la demande des secteurs dynamiques de l'économie;
- les investissements de modernisation ou d'innovation étant destinés à abaisser les coûts par l'utilisation d'une technologie nouvelle,
- les investissements stratégiques ayant pour but de réduire les risques de l'entreprise ou à améliorer le bien-être social.

1.3. La Problématique des investissements

L'importance du "capital" n'est plus à démontrer dans l'action d'une entreprise comme la SASB surtout quand il s'agit de programmer un investissement et de le réaliser.

Les capitaux sont rares dans les pays en voie de développement et en particulier au Burkina Faso. Pourtant, pour se maintenir sur le marché, s'y adapter et mener une politique de croissance, la SASB devrait investir plus, mais de manière objective. C'est l'objet de notre analyse.

\* Définition du cours de Management de Projet (3ème année) donné par Mr KALORÉ Tibo Hervé Maître Assistant à l'ESSEC, modifiée par nous.

Il n'est pas rare de voir que certaines entreprises font recours très souvent aux équipements très coûteux demandant moins l'utilisation de la main-d'oeuvre. Nul n'ignore la conséquence fâcheuse d'un tel choix (faillite, endettement, mesures anti-économiques etc.)

Les difficultés auxquelles est confrontée une entreprise en matière d'investissement se situent au niveau des coûts très élevés des matières premières importées, ou coût élevé de transfert de technologie. Ce coût de transfert technologique appelé sous un autre nom, coût d'assistance technique s'évalue à 1% du Chiffre d'Affaire pour le cas de la SHSB. Ce coût exerce une influence non négligeable sur la rentabilité des investissements réalisés.

Outre ces problèmes posés ci-dessus, l'eau et l'énergie, le manque de main-d'oeuvre spécialisée constituent un goulot d'étranglement pour les entreprises en général au Burkina Faso, et la SHSB n'échappe pas à cette situation.

Ainsi la problématique de l'investissement étant posée, nous procéderons à l'évaluation des coûts d'investissements réalisés par la SHSB.

Nous rappelons que la SHSB est une vieille entreprise. Au cours de ses quatre décennies d'existence, elle a certainement réalisé des investissements de tout genre, mais nous nous limiterons aux cas récents dans la période quinquennale 1984 - 1988.

## SECT 2 : EVALUATION ET ANALYSE DES INVESTISSEMENTS REALISES

### 2.1. Evaluation

Les détails présentés ci-après portent seulement sur deux années d'exercice : 1986/87 et 1987/88.

Pendant les deux années consécutives les investissements réalisés par la SHSB ont été de nature expansive et dans une certaine mesure des investissements d'innovation.

En effet, l'exercice 1986/87 a connu :

- la construction d'un bâtiment industriel dont le coût se chiffre à 936 984 650 F CFA ;



- L'achat des machines et outillages d'une valeur totale de 890 796 210 FCFA ;
- l'acquisition de deux ateliers nouveaux dont un atelier de pâtes dentifrices et un atelier de pâtes d'arachide. Leurs valeurs respectives sont 120 et 180 Millions FCFA ;
- l'acquisition d'une usine de fabrication des savonnettes d'un montant égal à 300 Millions FCFA y compris les frais de maintenance ;
- l'aménagement et l'entretien de matériel d'un montant égal à 19,7 Millions FCFA ;
- l'acquisition d'un matériel roulant valant 41 Millions FCFA ;
- la dotation en mobilier et matériels de bureau équivalant à 9 Millions de FCFA ;

Le total partiel de l'investissement de l'exercice se chiffre à 2 497 480 FCFA.

L'utilisation des nouvelles machines acquises a nécessité la formation et le recyclage de quelques agents à l'étranger. Les frais de stage ont valu 8 Millions FCFA. En tout, l'investissement total de l'année 1986/87 monte à 2 584,55 Millions FCFA.

\* L'exercice 1987/88 a vu "la mise sur les rails" plusieurs ateliers. Ce sont :

- l'atelier de pâte dentifrice coûtant 161 300 939 FCFA, la date d'acquisition de la machine est le 30 Juin 1988 ;
- l'atelier de savonnettes a été acquis le 30 Juin 1988 ; le coût global y compris la construction d'un magasin de stockage de savonnerie monte à 341 874 068 F CFA.

Il a été installé un atelier de "décoloro-désodorisation" continu et un centre de conditionnement. Leur coût total monte à 652 741 770 FCFA. )

Trois cuves de capacité de 2 300 m<sup>3</sup> pour le stockage d'huile ont été acquises. Leur coût se chiffre à 139 289 124 FCFA.

Un centre de stockage de graines de coton d'une capacité de 9 000 tonnes a été également installé, sa valeur est de 723 049 265 FCFA.

La maîtrise technique des nouvelles unités a nécessité la formation d'un certain nombre de spécialistes à l'étranger notamment en France. Le montant global de l'investissement de l'exercice 1987/1988 se chiffre à 4 014,02 millions FCFA.

Au niveau de la main-d'oeuvre, un accroissement (suite à la mise en service des nouveaux ateliers) des journaliers et saisonniers est passé de 112 en 1987 à 120 en 1988, soit 7 %. L'effectif total des salariés s'est crû de 434 en 1987 à 439 en 1988, soit un accroissement de 1,15 %.

Le tableau suivant nous donne une idée globale du coût des investissements au cours de 1984/1988. Ce tableau, très extensif nous permettra de calculer quelques ratios en vue de faire une analyse globale qui s'impose.

TABLEAU III. : Evolution des investissements nets, valeurs ajoutées de la SHSB et de l'ensemble des agro-industries, période 1984/1988.

	ANNÉES			
	1984/85	1985/86	1986/87	1987,88
Investissements nets (SHSB) (en millions FCFA)	937,77	1 510,18	2 776,88	3 900,49
Investissements nets (agro-industrie) (en millions FCFA)	11499,8	14 111,58	16 502,4	19 075,25
Productions (SHSB) (millions FCFA)	5 735,94	6 420,75	5 367,33	4 717,19
Production (agro-industrie)	28 798,97	23 483,81	19 976,81	24 262,16
Valeurs ajoutées (SHSB) (en millions FCFA)	1 510,42	2 032,02	1 557,00	3 577,55
Valeurs ajoutées (agro-indust) (millions FCFA)	13 725,42	15 474,18	16 751,19	17 171,75
Effectifs salariés (SHSB)	310	411	434	439
Effectifs salariés (agro-industries)	3 385	3 524	3 545	3 468

N.B. Le récapitulatif des agro-industries est fait sans Burkina Faso et COBU.

Source : DDIA

2.2. Analyse des investissements par la méthode des ratios

a) Définition d'un ratio

Comme nous l'avons défini plus haut, un ratio est le rapport de deux grandeurs.

b) L'intérêt de l'analyse par "ratio"

L'objectif fondamental de la méthode des ratios consiste à mieux connaître l'entreprise et à évaluer précisément l'importance de ses qualités et de ses défauts. Nous soulignons que le champ de cette méthode reste limité car pour un grand nombre d'actes économiques, elle ne donne qu'un fragment de l'information.

c) Exposé théorique des ratios retenus

Dans le cadre de notre analyse des investissements réalisés par la SHSB et par extension l'ensemble des agro-industries, nous utiliserons les ratios suivants :

- Le taux d'investissement

Le taux d'investissement appelé encore le coefficient de capital moyen est la valeur du capital productif ( $k_p$ ) divisé par la valeur de la production (P). C'est le rapport entre l'investissement et la somme des revenus directs ou indirects qu'il permet d'obtenir.

$$(1) \quad k = \frac{k_p}{P} \quad (\text{cours de développement comparé})$$

Plus k est élevé, plus l'investissement est capitalistique.  
Plus k est faible, plus l'investissement est léger.

Par analogie, l'inverse  $1/k$  est appelé le coefficient d'efficacité moyen du capital.

$$(2) \quad \bar{K} = \frac{1}{k} = \frac{P}{k_p} \quad (\text{cours de développement comparé})$$

Ce rapport permet de déterminer la valeur du capital dépensé en franc pour les machines, les bâtiments, les matières premières pour fabriquer un franc de marchandise.

Plus  $\bar{k}$  est faible, plus l'investissement est efficace, c'est le cas inverse si  $\bar{k}$  est élevé.

- Le rendement "apparent" de la main-d'oeuvre

$$(3) \quad R_m = \frac{\text{valeurs ajoutées}}{\text{Effectifs}} \quad (\text{Franc/Main-d'oeuvre}). \quad (\text{VIZZAVONA})$$

- Le rendement "apparent" de l'équipement

$$(4) \quad R_e = \frac{\text{Valeurs Ajoutées}}{\text{Immobilisation brute d'exploitation}} \quad (\%) \quad (\text{VIZZAVONA})$$

Signification de "Rm" et "Re"

Le rendement du travail et celui de l'équipement dépendent non seulement de la qualification et de la productivité du personnel, du nombre d'heures œuvrées, du niveau de salaire... mais aussi de l'utilisation et de l'automatisation de l'entreprise, de l'adaptation des matériels aux tâches qui leur sont dévolues, de l'importance relative des effectifs et des équipements utilisés.

TABLEAU IV : EVOLUTION DES RATIOS, PERIODE 1984/1988

	ANNÉES					Taux de croissance annuel moyens	Tendance
	1984/1985	1985/1986	1986/1987	1987/1988	MOY		
K (SHSB) $\bar{k}$	0,16	0,23	0,32	0,83	0,43	+0,5	↗
$\bar{K}$ (SHSB) $\bar{k}$	6,25	4,34	1,92	1,20	3,43	-0,33	↘
K (agro-indust) $\bar{k}$	0,40	0,60	0,82	0,79	0,65	+0,2	↗
$\bar{K}$ (agro-indust) $\bar{k}$	2,50	1,66	1,21	1,26	1,66	-0,16	↘
Rm (SHSB) $R_m$	4,82	4,87	5,59	8,15	5,36	+0,14	↗
Rm (agro-indust) $R_m$	4,05	4,39	4,72	4,95	4,53	+0,03	↗
Re (SHSB) $R_e$	80%	77%	38,5%	65%	65,4%	-0,04	↘

Source : construit par nous

#### d) Interprétation des ratios

Les taux d'investissement pour la SHSB et ceux de l'ensemble des agro-industries ont été tous croissants pour la période 1984/1988, 0,43 contre 0,65. La SHSB a connu un taux plus élevé par rapport à l'ensemble des agro-industries pendant la campagne 1987/1988, 0,83 contre 0,79. Cette campagne a été caractérisée par l'acquisition des nouvelles machines par l'unité. En général, les investissements de l'unité sont moins capitalistiques que l'ensemble des agro-industries.

La tendance des coefficients d'efficacité moyen de capital est en baisse dans les deux cas, cette baisse peut être imputée à l'obsolescence des équipements productifs. La densité du capital utilisé pour fabriquer un franc de marchandise est plus élevée pour l'unité que pour l'ensemble des agro-industries, en moyenne 3,43 contre 1,66, ceci résulte de la complexité de transformation de certains produits agricoles tels que l'amande de karité par exemple. L'efficacité du capital employé par l'unité est moindre par rapport à l'ensemble des agro-industries par contre les rendements de la main-d'oeuvre apparaissent nettement supérieurs au niveau de l'unité, en moyenne 5,36 F/m contre 4,53 F/m, ce qui laisse entrevoir le dynamisme de sa main-d'oeuvre.

Le rendement apparent de l'équipement est en baisse pour l'unité (-4 % sur la période 1984/1988).

#### 2.3. Le Financement

Le financement de tous les investissements cités plus haut est assuré en partie par la CCCE (France) et la BEI. Pour l'investissement de l'année 1987/1988, le financement par le fond propre de l'entreprise s'est élevé à 600 Millions FCFA. Le reste est financé par l'extérieur notamment la CCCE qui a accordé un prêt d'un montant de 1,25 Milliards et la BEI, 2,7 Milliards FCFA. Les partenaires locaux sont la BICIA et la CNCA.

Pour nous fixer une idée sur la situation de la SHSB sur le plan de financement par ses moyens propres, calculons le taux d'auto-financement. Le taux d'auto-financement est donné par la formule :

$$(5) \quad t_f = \frac{\text{Auto-financement}}{\text{Besoins financiers}} \quad (\text{VIZZAVONA})$$

Avec Auto-financement = bénéfice net + dotation aux amortissements + dotation aux provisions (voir Annexe)

Besoins financiers = Investissements (voir tableau 5)

**TABLEAU V : EVOLUTION DU TAUX D'AUTO-FINANCEMENT, PERIODE 1984/1988.**

Années	1984/85	1985/86	1986/87	1987/88	Cumul	Moy
Besoins financiers* (Millions FCFA)	1 872,51	2 584,55	4 014,02	5 373,10	13844,2	3 461
Auto-financement* (Millions FCFA)	675,8	993	950	1 847,6	4 466,4	1 116,6
Taux d'auto-financement	36,10%	38,42%	23,67%	34,59%		33%

\* Source : Comptabilité (SHSB), les taux d'auto-financement sont calculés par nous.

Commentaire

Au regard du résultat donné par le calcul tableau 5, nous remarquons que le taux d'auto-financement moyen est de 33% pour la période (1984 - 1988). Au cours de cette période, la SHSB a connu un fort taux en 1985/86, soit 38,42%. Ce taux est tombé ensuite à 23,67% en 1986/87 où plus de 76,33% d'investissement est financé par l'extérieur : ceci traduit quand même les difficultés que connaît l'entreprise pour s'auto-financer. En somme, le financement extérieur est dominant avec une quote part d'environ 67%, mais la marge d'auto-financement de 33% est meilleure par rapport au contexte burkinabè.

## CHAPITRE III : ANALYSE DE L'APPROVISIONNEMENT ET DE LA PRODUCTION

### INTRODUCTION

La viabilité d'une entreprise agro-industrielle repose essentiellement sur la base de son pouvoir, de sa capacité de s'approvisionner en matières premières et de les transformer. Pour qu'une industrie soit solide et indépendante, il faut qu'au moins 70% de ses besoins en matières premières soient autochtones. Une industrie comptant sur les matières premières étrangères est une industrie dépendante.

Ceci étant dit, la SHSB est alimentée des deux sources des matières premières :

- Une source locale
- Une source extérieure.

Les matières premières de sources locales sont essentiellement des produits agricoles à caractère saisonnier, périssable et variable. L'approvisionnement de l'usine en ces produits constitue un problème majeur. L'usine se confronte chaque année à un déséquilibre entre l'offre et la demande dû au fait que leur quantité et même leur qualité dépendent des aléas climatiques, des calamités agricoles ou des épizooties.

Concernant les matières premières des sources extérieures, la difficulté de leurs approvisionnements se trouve au niveau de leur transport et de leurs prix souvent fluctuants sur le marché international.

Outre les problèmes relatifs à l'approvisionnement de ces matières premières, l'eau et l'énergie constituent également un poids sur l'usine comme nous l'avons souligné plus haut.

Devant ces difficultés, il ressort que la SHSB connaît souvent le sous-emploi de capacité de production.

Nous présenterons dans ce qui suit les origines, la production et le mode d'approvisionnement des matières premières utilisées avant de faire une analyse succincte de la production.

## SECT 1 : APPROVISIONNEMENT DES MATIERES PREMIERES

### 1.1. Les origines des matières premières

La SHSB utilise **plus** de matières premières d'origine locale et agricole que les matières importées.

#### A) Les Matières Premières Locales

Comme nous l'avons souligné plus haut, les matières premières locales proviennent de l'agriculture et de l'arboriculture. Ce sont :

- les graines de coton,
- l'arachide,
- les amandes de karité.

##### a) Les graines de coton

Les graines de coton sont issues du coton, une culture de rente introduite au Burkina Faso depuis 1929 par la colonisation. Il demeure aujourd'hui, le premier produit d'exportation du pays et son importance n'est plus à démontrer dans l'économie. Il est cultivé extensivement à travers tout le pays. Les graines de coton sont obtenues après égrenage du coton par les usines d'égrenage, implantées un peu partout dans plusieurs villes du pays. Le monopole des graines de coton est assuré par la SOFITEX grand fournisseur de la SHSB (confère mémoire de maîtrise (ESSEC) de SONGHE Yacoub "filière coton", 1989/1990).

##### b) L'arachide

L'arachide est cultivée dans tout le pays. Au Sud vers Bobo-Dioulasso, Banfora et la station de Niangoloko où elle a été introduite comme culture de rente alors que vers le Nord (Ouahigouya) et surtout Fada N'Gourma, elle est cultivée traditionnellement. Toute la région de Ouagadougou produit aussi de l'arachide. Dori aux portes du désert constitue la limite de l'aire de production de l'arachide.

##### c) Les amandes de karité

Les amandes de karité proviennent du karité, arbre qui pousse spontanément en Afrique Occidentale et également en Afrique Centrale (TCHAD) dans une zone comprise entre le 9° et le 14°



parallèle. Il s'étend de la frontière Sénégal-Maliennne jusqu'à Ouganda sur une bande de 400 à 750 km<sup>2</sup>. Il intéresse une grande partie du Burkina où l'on distingue deux zones de peuplement de karité.

- Le triangle Bobo- Ouaga - Dédougou à peuplement dense (environ 5 à 30 arbres/ha),

- Le reste du pays surtout à l'Est où la densité est faible (8 à 20 arbres/ha).

Le karité produit ses premiers fruits en Avril - Mai. La récolte se situe dans la période allant de Mai à Septembre.

## 1.2. La production des matières premières locales

### a) Les graines de coton

Les quantités de graines de coton disponibles dépendent étroitement du niveau de production nationale en coton. Bien que le coton soit un premier produit d'exportation du pays, le niveau de sa production annuelle est variable. Elle est fonction directe de plusieurs facteurs qui sont :

- les aléas climatiques et les épizooties,
- les méthodes culturales,
- les surfaces culturales,
- la motivation des paysans etc.

### b) L'arachide

Fortement concurrencée par d'autres oléagineux, l'exportation de l'arachide est rendue difficile du fait de son prix d'achat au producteur très élevé et de la baisse de son cours au niveau du marché international. L'extension des activités de la SHSB pour permettre la transformation de l'arachide en pâte devrait favoriser une reprise rapide de la production à l'échelon national.

Pendant la campagne 1987/88, les prévisions de collecte ont été réalisées à 57 %\* et 18%\* pour l'arachide décortiquée et l'arachide en coques. Cette faible performance de la collecte est essentiellement due :

- à l'arrêt précoce des pluies, entraînant une diminution des récoltes, donc des prévisions.

- A l'ouverture tardive de la campagne 1987/88,
- à une forte auto-consommation difficilement contrôlable,
- aux prix intérieurs qui sont supérieurs aux prix officiels.

Tous ces facteurs influent fortement sur la production de l'arachide et partant, l'approvisionnement de l'usine en ce produit. (confère mémoire de Maîtrise (ESSEC) de SAWADOGO Mahamadou).

### c) Les amandes de karité

La production des amandes de karité varie d'une année à une autre. On peut imputer cela à un cycle végétatif triennal, aux irrégularités de la pluviométrie et sans doute aux feux de brousse. La cueillette se fait des deux manières :

1) La manière indirecte consiste à cueillir les fruits qui ne sont pas arrivés à maturité et à les fermenter pour consommer ou détruire la pulpe qui entoure la noix. Les noix obtenues sont séchées au soleil ou au four et sont prêtes à être transformées en beurre ou commercialisées.

2) La manière directe consiste à ramasser à terre les noix arrivées à maturité. La pulpe peut être consommée ou détruite. Les amandes sont obtenues par le même processus présenté au point (1).

Une production importante et des prix rémunérateurs aux producteurs ont permis en 1986, la collecte de stock jamais enregistrée dans l'histoire de la commercialisation du pays, plus de 7 000 t\* soit environ la moitié du marché mondial de ce produit. Les utilisateurs qui se sont rendus compte de l'abondance des offres se sont retirés du marché après une large couverture en stocks. Ceci a contribué avec la crise économique à réduire notablement les achats en 1987, donnant lieu à une chute de cours de ce produit qui passera de 70 000\* FCFA la tonne en début de campagne à 55 000\* FCFA la tonne en fin de campagne (1).

Le tableau qui suit donne l'évolution de la production brute nationale de graine de coton, d'arachide et d'amande de karité (1981 - 1986).

\* Rapport annuel 1987/88 de la Caisse de Stabilisation des Prix des Produits Agricoles

(1) Pour autres informations se référer à SAWADOGO.

**TABLEAU VI : EVOLUTION DE LA PRODUCTION AGRICOLE BRUTE Y COMPRIS LES P.P. AUX PRODUCTEURS  
DE 1981 A 1986.**

Années Produits	1981	1982	1983	1984	1985	1986	TOTAUX	MOYENNE
Arachide décor- tiquée : Qté*	77 667	70 658	82 316	69 533	127 882	158 681	586 737	97 789,5
PP	130,8	138,7	138,7	138,7	150	90		
Amande de karité Qté	26 611	26 182	66 643	1 646	70 802	8 377	200 261	33 376,8
PP**	43	46	58	70	40			
Coton graine : Qté	59 474	77 110	77 104	88 134	115 190	141 205	558 217	93 036
PP	62	62	70	90	100	100		

Source : INSD BF DEC 1989

NB. : \*\*PP = Prix au Producteur en FCFA par kg

\* Quantité en tonnes

1.3. Le Mode d'approvisionnement en matières premières Locales

Hormis les graines de coton qui sont directement fournies par la SOFITEX aux prix fixés par la Caisse de Stabilisation des Prix des Produits Agricoles, les arachides et les amandes de karité sont livrées à la SHSB par l'intermédiaire des grossistes.

Les collecteurs achètent des mains des villageois sur le marché à un prix relativement bas pour le compte des exportateurs qui sont tenus de livrer une partie à l'usine sur quot fixe par arrêté Ministériel.

Chaque année, l'usine par le biais des commerçants grossistes achète environ 2 500 t\* d'arachide coque, 200 t\* d'arachide décortiquée, 500 t\* d'amande de karité. Les graines de coton fournies par SOFITEX atteignent environ 26 000t/an\*. Les difficultés d'approvisionnement dans ces matières premières sont inhérentes à la SHSB car chaque année elle connaît un déséquilibre entre l'offre et la demande. Cette situation l'oblige souvent à importer des produits semi-finis tels que la pâte d'arachide et le beurre de karité pour pouvoir satisfaire les consommateurs.

Le tableau ci-contre présente les quantités des matières agricoles locales utilisées (graines d'arachides, amandes de karité, graines de coton) pour la période 1986 à 1989 (en tonne).

TAB. VII : EVOLUTION DES PRODUITS AGRICOLES FRUITS UTILISES  
Période 1986/1989

Années Produits	1985	1986	1987	1988	TOTAUX
Arachide (graine)	5 010,43	-	179,191	232,264	5 422
Amande de karité	5 104,240	-	7,27	1858,439	6 969
Coton graine	23 729,629	42 432	56337,053	52642,330	182 662

Source : Direction technique de la production (SHSB)

1.4. Analyse des approvisionnements en matières premièresa) Matières premières locales

Au regard du tableau (6) et (7) nous pouvons calculer le taux d'auto-approvisionnement annuel de l'usine en matières premières agricoles brutes pour le Burkina Faso.

Hypothèses de calcul

- Pour le calcul, seule l'usine agro-industrie (SHSB) sera considérée ;

- On définit le taux d'auto-approvisionnement par l'expression (6)  $ta = \frac{\text{quantités produites dans un pays}}{\text{quantités utilisées dans ce pays}} \% \text{ (VIZZAVONA)}$

Si  $ta > 100$ , le pays est excédentaire, il peut approvisionner l'usine en matières premières brutes agricoles et exporter l'excédent.

Si  $ta < 100$  le pays est déficitaire et doit importer les matières premières agricoles brutes pour approvisionner l'usine.

TABLEAU VIII : EVOLUTION DES TAUX D'AUTO-APPROVISIONNEMENT

Période 1986/1989.

Années Désignation	1986	1987	1988	1989
Ta (arachide graine)	3 167 %	-	-	-
Ta (amande de karité)	164,15%	-	-	-
Ta (coton graine)	474,96%	-	-	-

Source : Construit par nous.

Les résultats obtenus consignés dans le tableau ci-dessus nous permettent dans l'hypothèse admise au départ qui est l'unicité de l'agro-industrie de confirmer que le Burkina Faso a été largement excédentaire en 1986. La question est de savoir pourquoi l'usine n'a pas été approvisionnée pendant la dite année alors qu'elle a dû importer 119,95 tonnes des produits semi-finis (pâte d'arachide, pâte de coton, pâte de karité, beurre de karité) pour transformer et satisfaire sa clientèle. L'explication résulte du fait que ces produits ont connu des prix rémunérateurs sur le marché international; c'est pourquoi le pays a dû en exporter plus au lieu d'en vendre à l'usine.

b) Approvisionnement en matières premières importées

Les matières premières sont destinées essentiellement pour la fabrication des savons. Ce sont :

- l'acide gras de suif,
- le concret de palme,
- l'huile de palme,
- le silicate de soude,
- la soude caustique,
- le sel,
- le soja.

Outre ces matières premières dont la quantité est très souvent influencée par le transport et le prix sur le marché international, l'usine importe également des pièces de rechanges, d'emballages et des produits semi-finis. La SOME PAC Mali couvre 30% des besoins de la société en cartons. L'absence d'une unité productive d'emballage constitue un goulot d'étranglement pour la SHSB, mais le problème sera résolu avec l'ouverture de la SONACEB à Bobo-Dioulasso. Les grands fournisseurs des produits cités ci-dessus sont : la France, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique et quelques pays de la C.E.A.O.

A titre indicatif, le tableau suivant nous donne les quantités et les valeurs des matières premières importées au cours de la campagne 1985/86.

TABLEAU IX : EVOLUTION DES QUANTITES ET VALEURS DES MATIERES IMPORTEES AU COURS DE LA CAMPAGNE 1985/86.

Désignation Produits	Quantité ( en tonne)	Valeurs FCFA	Coût/T FCFA
Acide gras de suif	3 866,120	780 601 769	201 908
Acide gras de palme	3 080,00	245 700 418	79 772,8
Silicate de soude	1 863,77	281 621 287	151 103
Soude caustique	2 187,10	419 789 558	191 938,9
Sel	173,00	11 551 700	66 772,8

Beurre de karité	62,10	18 630 000	300 000
Pâte de karité	54,25	3 255 000	60 000
Pâte de coton	2,50	100 000	40 000
Pâte d'arachide	1,10	66 000	60 000
<b>T O T A L</b>	<b>11 289,94</b>	<b>1 761 215 732</b>	

Source : Comptabilité SHSB

Pendant la campagne 1986/87, la quantité de ces matières premières a connu une baisse, de 11 289,94 tonnes, elle n'a été que 9 191,4 tonnes soit une différence de 2 098,54 représentant 18,6 %. La campagne de 1987/88 s'est traduite par une hausse légère soit 10 111,53 tonnes en quantité et 2 123 278 597 FCFA en valeur contre 1 580,625 tonnes de matières locales dont le coût s'est chiffré à 551 620 779 FCFA, soit 348 989 F/t ; ceci met en relief le coût trop élevé des matières premières importées.

L'approvisionnement en eau et en énergie constitue une charge non négligeable pour l'usine bien qu'elle ait une autonomie d'environ 70 % en électricité produite à partir des coques de coton. En 1980, les dépenses en électricité et eau ont coûté à l'usine, plus de 20 millions FCFA.

Sect 2 : Analyse de la Production

Introduction

La SHSB offre sur le marché intérieur des huiles alimentaires <sup>obtenues</sup> à partir du traitement des graines oléagineuses locales (arachide, coton, amandes de karité). Le beurre de karité est destiné exclusivement à l'exportation. Le traitement de la graine de coton est prioritaire, celui de l'arachide et des amandes de karité n'intervient qu'en cas de rupture de stock. L'usine produit également du savon.

2.1. Les ateliers de production

Trois principaux ateliers caractérisent la production :

a) L'huilerie

L'atelier de l'huilerie comprend en son sein les éléments suivants :

- le décorticage,

- La presserie,
- le raffinage,
- le laboratoire,
- les silos,
- le conditionnement d'huile,
- le chauffage, le lavage des fûts et des serviettes,
- le magasin des pièces détachées,
- le magasin de vente,
- la centrale turbine.

b) La Savonnerie

La savonnerie comprend :

- l'atelier de fusion,
- l'atelier de saponification,
- l'atelier de finition pour savons de ménages,
- l'atelier de finition pour savons de toilettes.

c) Deux ateliers nouveaux

- l'atelier de production de pâte d'arachide,
- l'atelier de production de pâte dentifrice.

2.2. Les Capacités de production

La capacité de transformation pour les différents produits se présente comme suit :

- graines de coton : 250 t/j donnant 42t d'huile finie par jour, soit un taux de rendement de 16,8 %.
- graines d'archide : 200 t/j donnant 60 t d'huile finie par jour, soit un taux de rendement de 30 % ;
- amande de karité : 70 t/j donnant 23 t de beurre par jour, soit un taux de rendement de 32,8 %.
- Aliment de bétail : 70 t/j.

La capacité de production est de 60<sup>t</sup>/j pour les savons de ménage et 12 t/j pour les savons de toilette, celle de pâte d'arachide se situe à 300 kg/heure et celle de pâte dentifrice à 3 000 tubes en 8 heures. La capacité de production par an est de 45 000 t pour l'huilerie, 15 000 t pour les tourteaux et 25 000 t pour la savonnerie.

En réalité, toutes les usines tournent en dessous de leur capacité de production.



### 2.3. La gamme des produits

Une gamme de produits est l'ensemble des produits finis destinés à être vendus aux consommateurs. On peut classer les produits finis de la SFSB en cinq catégories :

1) Les huiles comprennent :

- l'huile de coton,
- l'huile d'arachide,
- le beurre de karité.

2) Les tourteaux :

- les tourteaux de coton,
- les tourteaux d'arachide,  
aliment pour bétail.

3) La savonnerie comprend :

- les savons de lessive classés par numéro.  
N° 1 : 750 g ; N° 2 : 400 g ; N° 3 : 250 g
- Les savons de toilettes sont classés également par  
boîte de 750 g et 250 g composés de trois couleurs  
et trois parfums différents.

4) Les pâtes dentifrices comprennent :

- le Fluoryl destiné directement au grand public et  
le Fluocaryl destiné à être vendu dans les pharmacies.

5) Les pâtes d'arachides "Tigadigué" sont classées en boîtes de 4,850g, 0,850g et 0,425g.

### Analyse de la production

Compte tenu de l'inadéquation entre l'offre et la demande des matières premières, l'usine tourne en dessous de ses capacités de production théoriques. Ceci entraîne un coût supplémentaire à la société.

Le tableau suivant nous donne l'évolution de la production des différents produits (huile de coton, huile d'arachide, tourteaux de coton, tourteaux d'arachide, beurre de karité et savons) au cours de 1978 à 1989 (en tonnes).

**TABLEAU X : EVOLUTION DE LA PRODUCTION D'HUILE, DES TOURTEAUX, DE BEURRE DE KARITÉ ET DES SAVONS DE 1978 A 1989**

Produits Années	Huile (en tonnes)		Tourteaux (en tonnes)		Beurre de karité (en tonne)	Savons (tonnes)
	Coton	Arachide	Coton	Arachide		
1978	4 426	-	5 133	-	2 442	5 751
1979	4 251	-	9 694	-	296	7 730
1980	3 462,30	67,47	10 280,41	88,62	1 132	8 516
1981	4 175,8	41,94	11 802,98	88,62	-	9 695
1982	6 272	39,79	10 282,44	52,92	1 244	11 248
1983	4 375,5	-	8 045,45	-	2 151,3	10 606
1984	4 416	-	-	-	3 716	11 971
1985	5 203	901,48	12 884,6	970,76	608,76	13 816,9
1986	4 919,2	1 379,92	12 541,2	1 994,3	1 626,41	13 275,7
1987	8 130,3	-	23 331,84	-	-	12 470,8
1988	9 755,9	-	23 491,5	-	-	9 219,4
1989	11 925,03	365,509	5 148,65	133,87	205,52	12 892,51
TOTAL	70 011,83	2 856,11	132 635,87	3 329,09	13 419,51	127 788,25
Moyenne	5 834,32	238,01	11 052,99	277,42	1 118,9	10 649,02
Production moyenne par hab/an	0,731 l	0,03 l				1 305g

Source : document comptable SHSB

a) Calcul des taux de croissance annuels de la production (Hypothèses théoriques)

Entre deux périodes n-1 et n, le taux de croissance annuel est défini comme suit :

$$(7) \quad \lambda = \frac{P_n - P_{n-1}}{P_{n-1}} \quad \text{avec } n = 1, 2, 3 \dots k.$$

où  $P_n$  représente la production à l'année n,  
 $P_{n-1}$  représente la production à l'année n-1,

Intervertissons les moyens et les extrêmes, la formule

(1) devient  $\lambda P_{n-1} = P_n - P_{n-1}$

$$P_n = \lambda P_{n-1} + P_{n-1}$$

$$P_n = (1 + \lambda) P_{n-1} \quad (8)$$

La production à l'année 1 est :

$$P_1 = (1 + x) P_0, \quad (9)$$

Celle de l'année 2 est :

$$P_2 = (1 + x) P_1$$

$$P_2 = (1 + x)(1 + x) P_0$$

$$P_2 = (1 + x)^2 P_0$$

Par récurrence, la production à l'année n peut s'écrire en fonction de la production initiale comme suit :

$$P_n = (1 + x)^n P_0 \quad (10)$$

Appelons  $x$  le taux de croissance annuel moyen, déterminons sa valeur à partir de l'expression (10).

$$(1 + x)^n = \frac{P_n}{P_0} \Rightarrow 1 + x = \left( \frac{P_n}{P_0} \right)^{\frac{1}{n}}$$

$$\text{d'où } x = \sqrt[n]{\frac{P_n}{P_0}} - 1 \quad (11)$$

En résumé, les formules (7) et (11) nous permettront de dresser le tableau des taux de croissance annuels et taux de croissance annuels moyens de la production de l'unité au cours de la période 1978 - 1989.

**T** ABLEAU XI : Evolution des taux de croissance annuels et taux de croissance annuels moyens de la production des huiles de coton et d'arachide, des tourteaux de coton et d'arachide, du beurre de karité et des savons (en %)

Produits Années	Huile		Tourteaux		Beurre de Karité	Savons de ménage
	Coton	Arachide	Coton	Arachide		
1978						
79	-3,95	-	88,86	-	-87,88	34,47
1980						
81	-18,55	-	6,05	-	282,43	10,17
	20,60	37,84	14,81	0	100	13,84
82	50,20	-5,13	42,88	-40,28	-	16,02
83	-30,24	-100	-21,75	-100	72,93	-5,69
84	- 5,93	-	-100	-	72,73	12,27
	-26,41	-	-	-	-83,63	15,41
85						
86	- 5,45	43,52	-2,66	105,44	167,40	0,40
	65,28	-100	86,04	-100	-100	-10,11
87						
	7,69	-	0,68	-	-	-26,07
88						
	36,20	-	-78,10	-	-	39,84
89						
Taux de croissance annuels moyens %	+8,6	-	+0,02	-	-18,70	+6,96

Source : construit par nous

b) Interprétation (voir tableau 11 et fig I )

La production moyenne en huile de coton sur la période 1978-1989 a été de 5 834,32 tonnes avec une croissance moyenne annuelle de 8,6 %. Elle n'a pas connu de ruptures durant cette période.

Cependant sa croissance n'a pas été forte. Au cours des trois dernières années, elle a oscillé entre 7,69% et 65,28% avec une hausse de 65,28 % en 1987 suivie d'une baisse remarquable au niveau de 7,69% en 1988. La dernière campagne 1988/89 est caractérisée par une hausse notable atteignant le niveau de 36,20%. La production des tourteaux de coton semble avoir une corrélation avec celle de l'huile de coton. Sa production moyenne a été de 11 052,99 tonnes. Sa croissance moyenne a été très faible, 0,02%.

La production d'huile d'arachide et des tourteaux d'arachide a été très irrégulière. On peut imputer cela à la cherté d'arachide (150 FCFA le kg en 1985) qui empêche l'usine de s'en approvisionner. Leur production moyenne respective n'a été que de 238,01 tonnes soit 0,03 l/Hab/an pour l'huile d'arachide et 0,731l/hab/an pour l'huile de coton.

La production moyenne du beurre de karité a atteint 1 118,29 tonnes avec une croissance moyenne annuelle négative de -18,70%. Elle a connu des ruptures durant la période. Ses croissances annuelles ont été excellentes pendant les campagnes 1979/80 et 1985/86 atteignant les niveaux respectifs de 282,43% et 167,40%. On peut penser aux années d'excellente production. La production du savon de ménage a été plus élevée que les autres produits, en moyenne 10 649,02 tonnes. Son taux de croissance annuel moyen s'est élevé à 6,96%. Le rythme de la production a été très régulier soit 335 g de savon/Hab/an.

Le rythme de la production de tous les produits est fluctuant mais le cas de l'huile d'arachide et des tourteaux d'arachide mérite d'être revu.

Taux de croissance annuels de la production

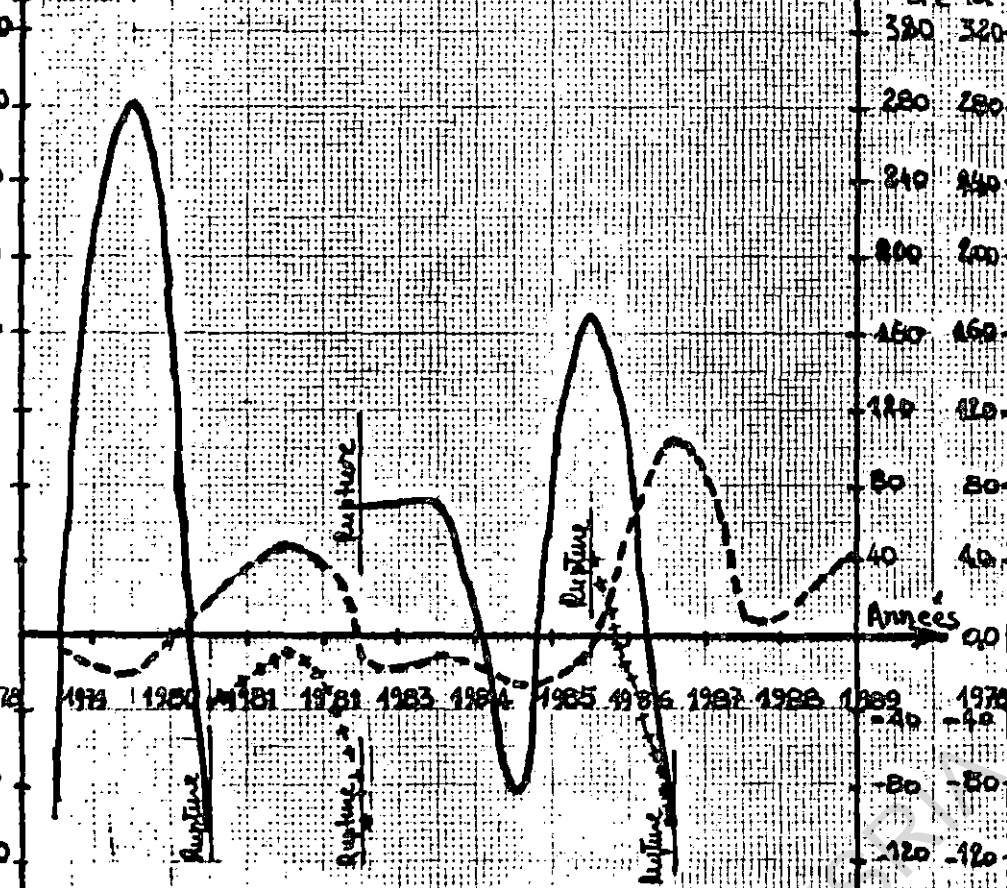


Fig. a

Légende:

- : huile de coton
- + + + + + : huile d'arachide
- : beurre de Karité

Taux de croissance annuels de la production

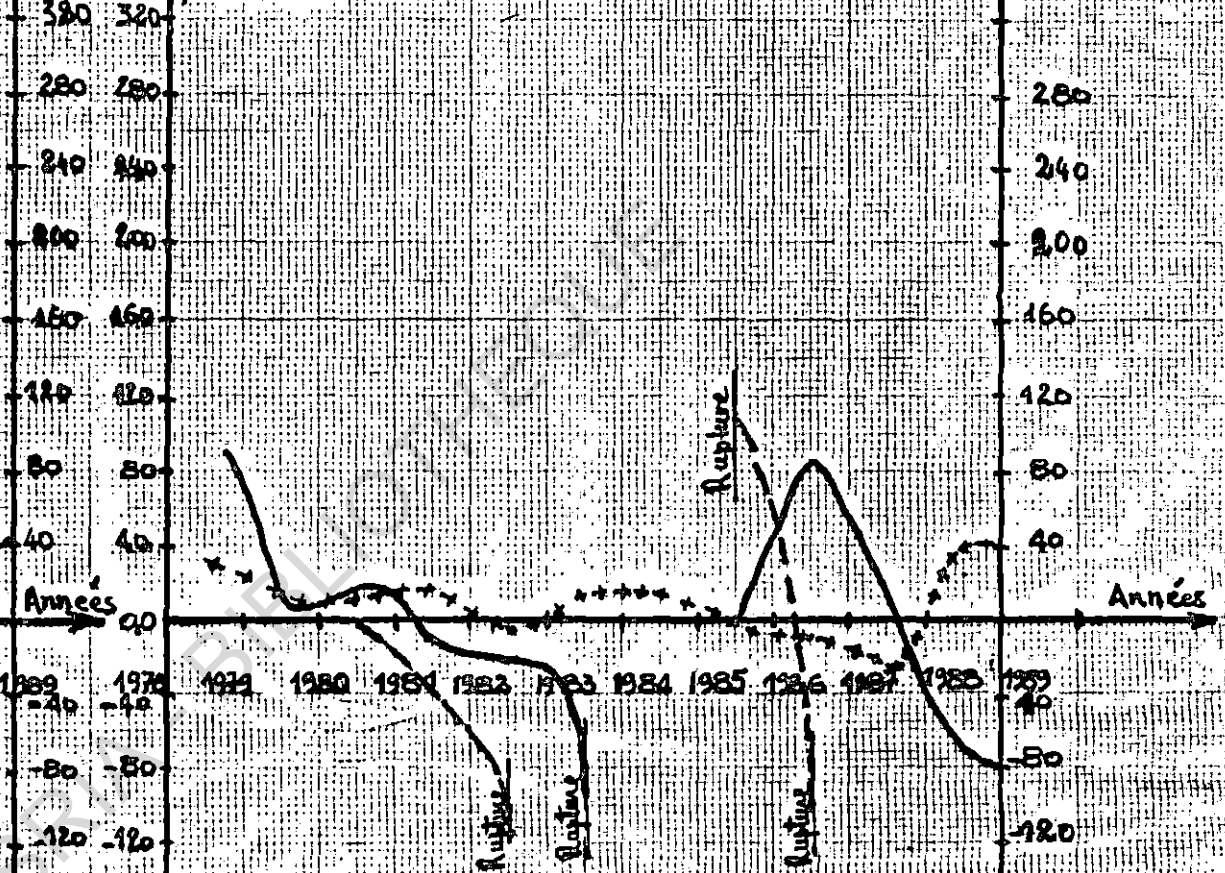


Fig. b

Légende:

- : Tourteaux de coton
- : Tourteaux d'arachide
- + + + + + : Savons de Ménage

Fig. I construits par nous

## CHAPITRE IX : ANALYSE DU POTENTIEL COMMERCIAL

Pour aller de l'exploitation agricole jusque dans l'assiette du consommateur, le produit agricole doit être transporté, transformé, conditionné, retransporté, stocké et commercialisé.

Dans ce chapitre, nous aborderons les principaux aspects de la distribution et de la commercialisation des produits fabriqués par la SHSB.

### SECT 1 : LA DISTRIBUTION

#### 1.1. Definition\*

"La distribution est une partie de la commercialisation. Elle regroupe les activités qui s'exercent depuis le moment où le produit, sous sa forme utilisable par le consommateur, entre dans l'entrepôt de l'agro-industrie, jusqu'au moment où le consommateur en prend livraison. Elle consiste à mettre le produit à la disposition du consommateur".

#### 1.2. Les fonctions de distribution

Elles sont constituées par le transport, le stockage, le conditionnement et l'emballage.

Chacune de ces fonctions exerce une influence sur le prix des produits.

- Le transport des produits consiste à mettre à l'endroit où le consommateur souhaite les acheter. Ces endroits sont appelés les points de vente.

A cet effet, la SHSB dispose de deux points de vente : Bobo-Dioulasso et Ouagadougou.

- Le stockage permet de reporter ou d'étaler les périodes d'utilisation d'un produit. Le stockage représente un coût qui se repartit entre l'usine, le grossiste et le détaillant et c'est le consommateur qui supporte de façon indirecte tous ces coûts.

- Le conditionnement et l'emballage des produits facilitent leur transport, leur manipulation et permettent d'attirer et d'informer les utilisateurs. Sur ce point précis, un problème subsiste

---

\* L.Langrange, la commercialisation des produits agricoles et agro-

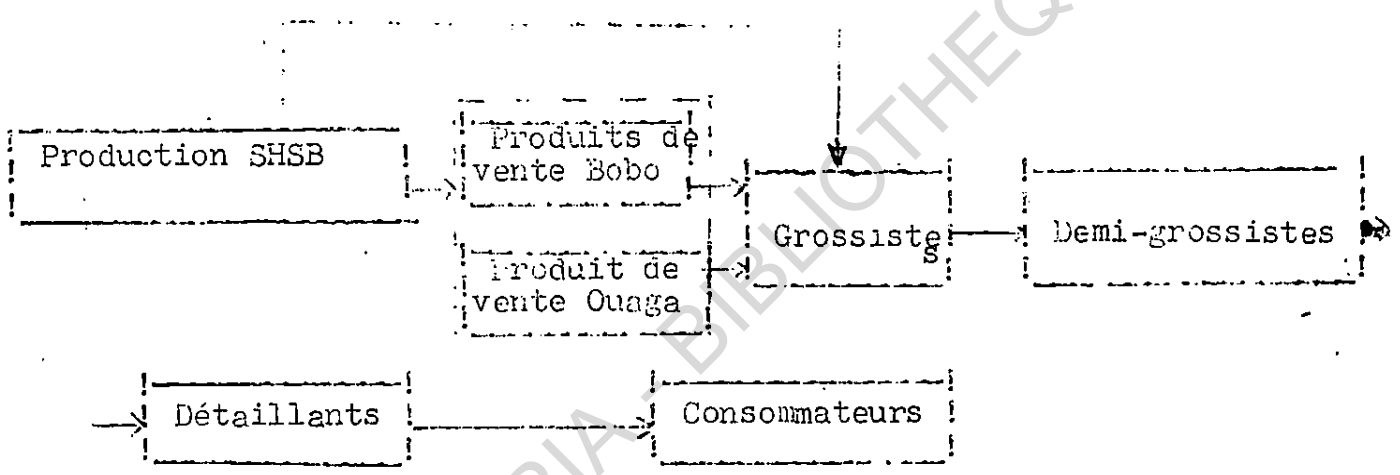
au niveau de l'usine et le palliatif serait la creation sur place d'une industrie de fabrication d'emballage (cartons, bouteilles etc), ce qui profiterait également beaucoup d'autres unités industrielles.

### 1.3. Le circuit de distribution

Le produit agricole brut est en amont de la SHSB et lui est livré par les grossistes. Il n'y a pas une relation directe entre le producteur et l'usine. Le producteur est pénalisé car ses ventes sont moins rémunératrices.

Quant aux produits finis, ils suivent un long processus d'intermédiation. Entre l'usine et le consommateur, s'interposent les grossistes, les demi-grossistes et les détaillants.

Le reseau de distribution actuel est le suivant :



Les grossistes s'alimentent à partir des points de vente soit de Bobo soit de Ouaga. Ils peuvent directement acheter des produits au niveau de l'usine et beaucoup le font pour amoindrir le coût de transport.

L'avantage de ce circuit est qu'il génère de revenus aux intermédiaires présents mais l'inconvénient est qu'il fait augmenter inutilement le coût des produits à l'échelon du consommateur.

Le tableau suivant illustre l'impact de transport et de l'intermédiation sur les prix des produits au niveau du consommateur.



**TABLEAU XII : PRIX DE VENTE DE QUELQUES PRODUITS (huile, de coton, huile d'arachide, savon n°3, tourteaux de coton) pour la campagne 1988/89.**

Prix Produits	Prix d'usine FCFA)	Prix détaillant FCFA		Prix consommateur FCFA	
		Ouaga	Bobo	Ouaga	Bobo
Huile de coton (fût de 197,802 l)	59 340	64 483	62 505	350 (litre)	340 (litre)
Huile d'arachide (fût de 197,802 l)	65 670	73 780	71 802		
Savon n°3 (carton)	5 975	6 336	6 216	260 (unité)	270 (unité)
Tourteaux de coton (kg)	24	24	24	24	24

Source : Direction des contrôles, instruments et mesures des prix.

En regardant le tableau, seuls les tourteaux ont un prix invariant, cette politique de laisser invariant le prix de ce produit vise à promouvoir l'élevage.

Une possibilité de réduire le coût du produit au niveau du consommateur est la réduction du nombre des intermédiaires par exemple les demi-grossistes.

## SECTION 2 : La Commercialisation

### Introduction

Les entreprises au Burkina Faso ont pour la plupart le quasi-monopole de leur marché du fait des avantages qui leur sont accordés par l'Etat. Une situation de fait et que beaucoup d'entre elles n'arrivent pas à couvrir le marché national, ce qui justifie la complémentarité des produits locaux aux produits importés.

Les industriels burkinabè ne peuvent pas livrer directement leurs produits aux consommateurs. Ce sont les grossistes qui sont chargés de les distribuer mais la réglementation des prix est

telle que la marge bénéficiaire qui leur est accordée n'est pas motivante. Cela a pour résultat la négligence des produits nationaux aux profits des produits importés ou fraudés, plus rémunérateurs. Bref, nous tenterons de faire une analyse succincte sur le cas spécifique du marché des produits de la SHSB.

### 2.1. Le Marché Intérieur

La SHSB dispose de plus de 7 Millions de consommateurs, pour certains produits tels que le savon et l'huile. Ces deux produits sont les produits de première nécessité. Quant aux autres produits, si les difficultés de leur écoulement existent, elles relèvent essentiellement de leur méconnaissance, à cause du manque de publicité, de leurs prix trop élevés. En général, le revenu de la population est bas et le pouvoir d'achat l'est également.

Un autre facteur qui rend difficile les distributions des produits de la SHSB peut être imputé à l'existence d'une infrastructure physique déficiente. Le prix des produits est fortement augmenté par le coût de transport. On peut ajouter que la concurrence des produits similaires importés est forte. La qualité supérieure de ces produits et surtout la psychologie des consommateurs font que ces consommateurs tendent à préférer plus des produits étrangers par rapport aux produits nationaux. Les produits artisanaux tels que le savon, l'huile, le beurre de karité, la pâte d'arachide sont mieux écoulés sur le marché que ceux produits par l'industrie. La raison essentielle est que les prix des produits artisanaux sont relativement bas par rapport aux industriels. Tous ces facteurs soulignés <sup>ne</sup> constituent <sup>pas</sup> une entrave sérieuse à l'écoulement sur le marché national des produits de l'unité agro-industrielle.

### 2.2. Le Marché Extérieur

Les produits d'exportation de la SHSB sont par ordre d'importance, le beurre de karité et les tourteaux. Le beurre de karité est un produit très recherché à l'échelon international à cause de ses qualités supérieures. Il existe un marché international potentiel pour ce produit. Malheureusement, l'unité n'arrive pas à satisfaire ce marché à cause de sa capacité réelle de production très limitée. Les tourteaux sont utilisés pour l'élevage. Au niveau de la sous-région, la Côte d'Ivoire est un client potentiel pour ce produit.

En définitif, le problème majeur qui préoccupe la SHSB ne s'exprime pas en terme de restriction du marché mais plutôt la possibilité de satisfaire pleinement la demande et de manière régulière.

Les produits nouveaux tels que la pâte dentifrice, d'arachide et savon de toilette peuvent être compétitifs sur le marché régional, mais à l'intérieur, ils constituent des produits de luxe pour le consommateur.

### 2.3. Concurrence ou complémentarité avec l'artisanat

Une analyse par produit s'impose car dans la gamme des produits de la SHSB, quelques uns sont concurrentiels et d'autres sont complémentaires à leurs similaires qui sont soit importés, soit fabriqués sur place.

- Au niveau de l'huile, il n'y a pas de concurrence à proprement parlé car ce produit se vend sans difficultés. L'offre de ce produit n'arrive pas à satisfaire la demande, le pays est obligé d'importer à titre de complémentarité d'autres variétés telle que l'huile de palme. Cette huile est beaucoup préférée par la classe aisée et constitue un produit concurrentiel à l'échelon national. Nous remarquons également la présence des huiles issues de dons que vend Faso Yaar et des huiles fraudées. Toutes ces huiles peuvent exercer une forte concurrence sur le marché intérieur pour l'unité si elle parvenait à élever son offre en ce produit.

- Les savons sont protégés. Ils sont écoulés sans difficultés sur le marché mais on remarque une nette tendance du consommateur à préférer mieux du savon traditionnel fabriqué, soit à partir d'autres produits, soit à partir des "déchets" rejetés par l'usine. Nous constatons également la présence sur le marché du savon de "Marseille" dont le niveau de compétitivité est très élevé.

Les savons de la "COFIB" fabriqués avec de l'huile de palme, de la même gamme que ceux de la SHSB sont de meilleure qualité et peuvent être classés sur le même plan que le savon de "Marseille". Leur présence sur le marché influe <sup>sur</sup> l'écoulement des savons de l'unité. Celle-ci a intérêt à améliorer la qualité des siens.

- Les nouveaux produits connaissent de problèmes pour leur écoulement. Ces nouveaux produits sont : les pâtes dentifrices, la pâte d'arachide, les savons de toilette.

Les pâtes dentifrices coûtent plus chères que celles qui sont importées (620 FCFA contre 400 FCFA). Quant à la pâte d'arachide, "elle est un produit de luxe" (selon le propre terme de Mr KOULIBAY, Directeur Commercial de la SHSB). La cherté de ce produit est liée au coût d'emballage. Il en est de même pour les savons de toilette.

La concurrence internationale est exercée sur deux produits : le beurre de karité et les tourteaux.

Concernant les tourteaux, ce sont les USA et l'URSS qui détiennent le marché mondial de ce produit. Quant au beurre de karité on peut compter quatre pays européens. Ce sont : la Grande-Bretagne à travers l'Unilever TPS qui procède à 30% des achats d'amandes de karité, le Danemark (Archus 25%), le Japon (Fudji-Itoh 20%) et Kaneka-mitsu Bishi 15%) et la Suède (Karl Shamamm 10%).

Au niveau sous-régional les concurrents sont le Bénin, le Mali et le Nigéria.

Malgré ce nombre exhaustif des concurrents détaillé de beurre de karité, la demande de ce produit reste élevée au niveau de la SHSB.

En conclusion, on peut dire qu'il y a la fois complémentarité et concurrence au niveau local et concurrence défait à l'extérieur.

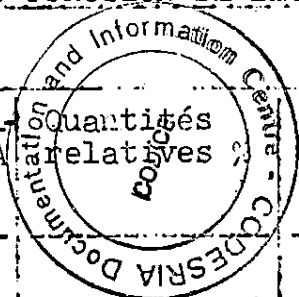
L'unité a intérêt à améliorer la qualité de ses produits pour garder son niveau de compétitivité aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

#### 2.4. Analyse des ventes

Notre intention est de déterminer ici les produits clés dont la viabilité de la SHSB en dépend et de voir si le rôle de l'unité n'est pas biaisé par la présence des produits chimiques qu'elle fabrique tels que le savon, la pâte dentifrice. Pour cela, un échantillon de vente sur 13 ans, de 1976 à 1988 a été recueilli.

Dans ce tableau, il n'a pas été fait mention des produits dont la production est très irrégulière (savon de toilette) et aussi les produits nouveaux (pâte d'arachide et pâte dentifrice).

**TABLEAU XIII : LES VENTES SONT CLASSEES PAR ORDRE D'IMPORTANCE DES PRODUITS EN FONCTION DE LEURS VALEURS.**



Désignation Produits	Quantités vendues (mil- liers de ton- nés)	Valeurs (Mil- liards FCFA)	Quantités relatives %	Valeurs rela- tives %
Savon de les- sive	117,779	32,102	37,15	58,42
Huile de coton	50,248	11,714	18,37	21,32
Tourteaux de coton	121,310	5,722	38,26	10,41
Beurre de kari- té	13,581	4,352	4,41	7,92
Huile d'arachide	2,591	0,974	0,82	1,77
Tourteaux d'ara- chide	3,155	0,085	0,95	0,16
<b>Totaux</b>	<b>317,064</b>	<b>54,949</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Comptabilité de la SHSB

Commentaire

Le total des recettes perçues durant la période 1976/88 s'élève à 54,949 milliards de FCFA.

Nous observons à travers ce tableau que le savon est un produit très influent pour l'unité. Il représente 58,42 % des recettes totales des ventes durant la période. L'huile de coton occupe le second rang avec 21,32%. L'écart entre le savon et l'huile de coton est très grand (37,1%). Les parts des tourteaux de coton et de beurre de karité sont respectivement 10,41% et 7,92%. Ces deux produits sont des produits d'exportation.

Le beurre de karité est quasiment exporté, les 7,92% représentent les devises produites par ses ventes. Les deux derniers produits tels que l'huile et les tourteaux d'arachide ont leurs parts relativement faibles, 1,77% pour le premier, 0,16% pour le second. Une possibilité de faire la promotion de l'huile d'arachide serait de diminuer son prix au consommateur.

Le poids du savon est très élevé dans la gamme des produits, l'unité tend à être une industrie chimique plutôt qu'à une agro-industrie.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE, DIAGNOSTICS ET PERSPECTIVES  
D'AVENIR.

Installée depuis 1941 à Bobo-Dioulasso la capitale économique du Burkina Faso, la SHSB a pour mission la transformation des produits bruts agricoles du pays. Ces produits concernent les graines de coton, les graines d'arachide et les amandes de karité.

En effet, notre analyse faite sur la période de 1985 - 1988 laisse remarquer que les taux d'efficacité moyen de capital et les taux de rendement des équipements productifs tendent à la baisse (-33% et -4%). Par conséquent, il faudra songer au renouvellement des machines productives.

L'unité a une autonomie financière de 33%, ce qui est meilleur dans le contexte burkinabè mais la participation des banques locales concernant ses emprunts sont faibles. Une politique attirante de crédits locaux est à envisager à l'avenir.

L'unité connaît souvent un déséquilibre entre l'offre et la demande des matières premières agricoles (déjà présentées plus haut), pourtant les potentialités du pays existent. Pour une meilleure politique de valorisation de ces produits agricoles nationaux et, d'autant plus que les capacités de production existent, il serait souhaitable qu'à l'avenir, la dotation de l'unité dans ces matières premières demeurent une priorité par rapport à leurs exportations car un produit agricole brut transformé est source de création des valeurs ajoutées.

La SHSB fabrique deux gammes de produits. Selon notre classification, nous distinguons les produits de base, ce sont: les savons de ménage et des toilettes, l'huile de coton, les tourteaux de coton et d'arachide pour l'alimentation de bétail, le beurre de karité et les produits de luxe tels que la pâte d'arachide, la pâte dentifrice (produits de luxe par rapport aux prix de vente <sup>élevés</sup> /aux consommateurs).

L'unité dispose d'un marché potentiel, à l'intérieur comme à l'extérieur pour les produits de base qu'elle n'arrive

.../...

pas à satisfaire. La production en savons et en huile de coton par habitant est estimée en moyenne sur la période de 1978-1989 respectivement à 1,33 kg et 0,75 litres. Cette production est faible par <sup>rapport</sup> à la consommation globale de la population. De ce fait, on peut parler de la complémentarité de ces produits plutôt que de la concurrence au niveau intérieur.

Concernant la pâte dentifrice, l'unité a intérêt à fabriquer une game semblable à celle des "Chinois" et à jouer sur les prix pour être concurrentielle sur le marché intérieur. Si tel n'est pas le cas, elle peut prospecter le marché de la sous-région.

Un fait marquant notre attention est que la part des recettes produites par les ventes de savons de lessive est prépondérante, 13 Milliards FCFA contre 6,5 Milliards FCFA (huile de coton et d'arachide), 1,4 Milliards FCFA (tourteaux de coton et tourteaux d'arachide) sur la période de 1985/1988, ce qui place l'unité parmi les industries chimiques plutôt que parmi les agro-alimentaires mais les perspectives de transformation de graines de coton en farine de coton pour l'alimentation humaine pourraient changer cet état de fait.

Les éleveurs burkinabè ne semblent pas reconnaître l'opportunité de l'utilisation de l'aliment de bétail, une sensibilisation doit être faite sur ce produit.

En somme, la valorisation des produits agricoles nationaux doit passer par leurs transformations au niveau local et doit être considérée comme une priorité des priorités dans les politiques économiques du pays car ces produits transformés constituent une source de création des valeurs ajoutées <sup>et peuvent</sup> lui apporter de devises s'ils sont exportés.

ANALYSE DE L'IMPACT SOCIO ECONOMIQUE DE "L'UNITE AGRO-INDUSTRIELLE".

ANALYSE DE L'IMPACT SOCIO ECONOMIQUE DE "L'UNITE AGRO-INDUSTRIELLE".

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE



°  
INTRODUCTION

L'objet de la deuxième partie est principalement axé sur l'analyse de l'impact socio-économique de la SHSB. La SHSB est un centre de décision autonome qui affirme son identité particulière à l'égard d'une part des autres agents économiques de son environnement et d'autre part à l'égard des associés qui composent son capital. Pour concrétiser cette identité, elle a dû certainement mener une politique de croissance par l'endettement, en un mot une politique de développement socio-économique.

Plusieurs aspects de problèmes sociaux et économiques seront traités dans cette partie en quatre chapitres.

En chapitre premier, nous ferons une analyse sur le potentiel financier (endettement, rentabilité...).

La période retenue est très courte. Elle va de 1985 à 1988. Nous traiterons en chapitre II, ses relations avec le secteur industriel et l'Etat. Ce chapitre aura pour objet de mesurer la contribution de l'unité à la création de valeurs ajoutées, de revenus, de l'emploi ainsi que les relations biunivoques avec l'Etat (contribution au PIB, trésor public et les incitations de l'Etat).

Il sera consacré en chapitre III, à une analyse en amont de l'unité : son incidence sur la valorisation des filières agricoles telles que le coton, l'arachide, le karité et les effets intangibles.

Enfin, en dernier chapitre, il sera question d'appréhender les effets d'entraînement, en aval de l'unité, en particulier sur le secteur commercial.

CHAPITRE I : ANALYSE DU POTENTIEL FINANCIER

INTRODUCTION :

La monnaie est le support de tout échange et l'expression financière demeure en pratique le meilleur moyen d'apprécier de manière quantitative l'activité d'une entreprise. L'activité économique de l'entreprise ne se développe qu'à la mesure de l'efficacité financière des combinaisons des facteurs de production que l'entreprise est susceptible de mettre en oeuvre.

En effet, l'harmonie du développement de l'entreprise repose essentiellement sur sa politique financière. La politique financière dont nous faisons mention ici est la politique d'emprunts. On se posera la question de savoir pour quoi parler de la politique de l'endettement de la SHSB alors qu'il faille plutôt faire une analyse financière ? La réponse à cette question se trouve dans la problématique posée au départ. En effet, pour pouvoir donner l'identité de l'unité en matière de l'endettement nous avons retenu quelques ratios que nous utiliserons à cette fin. Ce sont :

- Le ratio de liquidité générale,
- le ratio d'endettement et le taux d'endettement,
- le ratio de rentabilité économique et financière.

Tous ces ratios seront définis dans la section qui suit :

SECT 1 : Définitions des concepts

1.1. Ratio de Liquidité générale (Lg)

- Le ratio de liquidité générale s'obtient en divisant l'actif réalisable par les exigibles à court terme..

Au point de vue de l'organisme prêteur, ce ratio donne une idée de la marge de réduction de l'actif réalisable qu'une entreprise peut admettre avant que n'apparaissent les difficultés à tenir les engagements de l'année. La valeur empirique de ce ratio est égale à 2, mais il faut se servir de ce chiffre avec prudence. Un ratio de liquidité générale qui se rapproche de 1 indique que l'entreprise se trouve dans une situation potentiellement fragile. Un ratio faible peut signifier que l'entreprise est sous-capitalisée et qu'il faut envisager de renforcer son capital ou alors l'entreprise se trouvera dans l'obligation de prendre des mesures anti-économiques.

1.2. Les indicateurs d'endettement

- Le ratio d'endettement (Re) est défini par la formule :

$$(12) \text{ Ratio dettes-fonds propres} = \frac{\text{Dettes à long terme}}{\text{Dettes à long terme} + \text{Fonds propres}}$$

$$\text{Fonds propres} = \frac{\text{Dettes à long terme} + \text{Fonds propres}}{\dots/\dots}$$

En simplifiant, la formule (12) devient :

$$\text{Ratio dettes-fonds propres} = \frac{\text{Dettes à long terme}}{\text{Fonds propres}} \quad (13)$$

Dans cette formule (13), le numérateur donne la proportion que les exigibles à long terme représentent par rapport au total endettement + Fonds propres.

Le numérateur donne la proportion que les fonds propres représentent par rapport au total exigible à long terme + Fonds propres.

Il n'y a pas de bonne règle pour ce ratio mais du point de vue de l'indépendance de l'entreprise, il est souhaitable que les fonds propres excèdent l'endettement. Nous nous trouvons dans un pays en voie de développement où les capitaux sont rares, une règle aussi conservatrice peut-elle être logique ?

#### - Le taux d'endettement (Te)

Ce ratio s'obtient en divisant les capitaux empruntés par les fonds propres. Il exprime le degré de dépendance de l'entreprise vis-à-vis des tiers.

### 1.3. Les indicateurs de rentabilité

#### - La rentabilité économique

La rentabilité économique s'obtient en divisant le bénéfice net après impôt par le total de l'actif. Il mesure le rendement de la totalité des capitaux investis dans l'entreprise.

#### - La rentabilité financière

La rentabilité financière est définie par la formule :

$$R_f = \frac{\text{Bénéfice net}}{\text{capitaux propres}} \quad (14)$$

Il mesure le taux de rentabilité des fonds apportés par les actionnaires.

## SECTION 2. Application des concepts à l'analyse du potentiel financier

### 2.1. Calcul des indicateurs.

Pour le calcul des ratios, se référer au tableau comparatif du bilan des cinq dernières années 1983 - 1988 qui figure à l'annexe I. Les résultats du calcul sont consignés dans le tableau 14.

**TABLEAU XIV : EVOLUTION DES RATIOS** (liquidité générale Lg),  
endettement (Re), rentabilité économique (Ré co),  
rentabilité financière (Rf) et du taux d'endet-  
tement (Te).

1983/84	A N N E E S				Moyenne	
	1984/85	1985/86	1986/87	1987/88		
Dési- gnation						
Lg 2,12	0,8	1,0	0,9	0,7	1,1	Lg
Re % -	-	-	-	19/81 (ou 23%)	23 %	Re
Te % 32,4	80	61	119	151	88,7	Te
Réco% 12	8	8,5	7	5	8,1	Réco
Rf % 21	16	17	17	15	17,2	Rf

Source : Construit par nous

Ce tableau succite un bref commentaire.

## 2.2. Commentaire

### - La liquidité générale (Lg)

Conformément à ce que nous avons souligné dans la définition du ratio de liquidité générale, la SHSB semble avoir un potentiel de solvabilité faible au cours de la période 1984 à 1988. En revanche, elle a été très liquide pendant la campagne 1983/84.

### - L'endettement (Re)

Au regard du tableau, nous remarquons que les dettes à long terme représentent 19% du total endettement et fonds propres alors que les Fonds propres ont une proportion très élevée, 81% du même total. Il ressort que l'indépendance financière de la SHSB est évidente.

### - Le taux d'endettement (Te)

Ce taux a été faible, 32,4% en 1983/84, il a connu une hausse en 1984/85 atteignant 80% soit un écart de +47,5%. Il est tombé à 61% avec un écart de -19% pour croître ensuite au cours des deux dernières campagnes, 119% en 1986/87 et 151% en 1987/88 soit un écart cumulatif de 90%. L'évolution du taux d'endettement dominé

.../...

par le court terme traduit l'évolution de la politique de croissance de l'unité durant ces dernières années, la moyenne sur la période 1983/1988 et de 88,7 %.

- La rentabilité économique (Réco) et financière (Rf)

Les rentabilités économiques et financières de la SHSB ne sont points alarmantes (niveaux respectifs, 8,1 et 17,2) mais elles sont en régression au cours de ces dernières années. Les taux de croissance annuels moyens sont en baisse de (-19%) pour la rentabilité économique et de (-8 %) pour la rentabilité financière. Les remèdes doivent être cherchés pour réhausser les niveaux de rentabilité.

CONCLUSION

Malgré que la liquidité de la SHSB ait été influencée par l'IBIC (impôt brut industriel et commercial) durant ces dernières années, elle jouit encore d'une bonne santé financière. Nous soulignons que la portée de notre jugement reste limitée car l'avenir est incertain. Le point important qui retient notre attention est celui du niveau de l'endettement de l'unité qui est relativement faible, ce qui justifie donc son indépendance vis-à-vis de l'extérieur.

CHAPITRE II : MESURE DE CONTRIBUTION DE L'UNITE AGRO-INDUSTRIELLE  
DANS L'ECONOMIE

INTRODUCTION

La SHSB vie dans un environnement. Les flux de ses relations sont diverses. D'une manière exclusive, nous allons nous intéresser à l'évaluation de sa contribution dans le secteur industriel et ensuite aux recettes de l'Etat.

Comme toute entreprise, l'unité agro-industrielle a participé sous différentes formes au développement socio-économique de son environnement (pays), mais sa participation est-elle aussi significative ? Nous trouverons la réponse de cette question dans l'analyse qui suit :

SECT 1 : La Contribution de l'Unité dans le secteur industriel

Cette section aura pour but essentiel de mesurer la taille de la SHSB par rapport à l'ensemble de l'agro-industrie et du secteur industriel du point de vue de création de la valeur ajoutée, de l'emploi et de revenu.

1.1. Contribution à la création de la valeur ajoutée

1.1.1. Définition du concept "Valeur ajoutée"

La valeur ajoutée se définit comme la différence entre la consommation et la production de l'entreprise. Elle exprime la survaleur apportée par l'entreprise (capital et travail).

En d'autres termes, la valeur ajoutée constitue la richesse créée par l'entreprise, de plus, elle est un indicateur de sa taille économique.

En fait, l'indicateur de valeur ajoutée est défini par la formule suivante :

$$IVA = \frac{VA(i)}{VA(I)} \quad (\text{THIOMBIANO}) (15)$$

où VA(i) représente la valeur ajoutée de l'agro-industrie i  
VA(I) " " " de l'ensemble de l'industrie I.

En effet, la taille économique de la SHSB semble à priori petite mais la valeur ajoutée qu'elle dégage est non négligeable. Le tableau présenté ci-après nous le confirme.

.../...

**TABLEAU XV : EVOLUTION DE VALEURS AJOUTEES DE LA SHSB par rapport à l'agro-industrie et à l'Industrie, période 1985/88. (en millions de FCFA).**

Désignation	A N N E E S				Totaux
	1985	1986	1987	1988	
Valeur ajoutée (SHSB)	1 518,42	2 002,00	1 557,00	3 577,65	8 655,07
Valeur ajoutée agro-indust	13 726,42	15 474,18	16 751,19	17 171,75	63 123,54
Valeur ajoutée du sect indust	30 578,63	27 187,9	28 350,14	36 622,92	122 739,59

Source : DDIA

Nous utiliserons ce tableau pour calculer quelques indicateurs utiles.

#### 1.1.2. Calcul des indicateurs

##### - Le taux de valeur ajoutée

Le taux de valeur ajoutée est donné par la formule :

$$(16) \quad \frac{\text{VARIATION de VA}}{\text{V A}} \quad (\text{VIZZAVONA})$$

Il exprime le taux de croissance de l'agro-industrie et permet de cerner avec plus de précision le développement ou la régression de son activité.

- L'indicateur de valeur ajoutée défini plus haut permet de mesurer la contribution de l'agro-industrie à la valeur ajoutée dans l'ensemble de l'industrie.

Les résultats de calcul sont consignés dans le tableau 16, résultats obtenus à partir du tableau (15).

**TABLEAU XVI : EVOLUTION DU TAUX DE VALEUR AJOUTEE DE LA SHSB, DE L'AGRO-INDUSTRIE, DU SECTEUR INDUSTRIEL et DE L'INDICATEUR CORRESPONDANT, PERIODE 1985/88.**

Désignation	ANNÉES				-Taux de croissance en (moyenne)
	1985	1986	1987	1988	
Taux de VA (SHSB)	31,8 %	-22,2 %	129,8 %		+59,8%
Taux de VA (Agro-ind)	12,7 %	8,2 %	2,5 %		-4,2 %
Taux de VA (secteur Indust)	-11,1 %	4,3 %	29,2 %		-
IVA (SHSB)/ IVA(agro-)	11,1%	12,9%	9,3%	20,8%	13,5%*
IVA (SHSB)/ IVA(sect Indus)	5 %	7,4%	5,5 %	9,8 %	6,9 %*

\* Moyenne simple

Source : Construit par nous.

1.1.3. Commentaire

La croissance de la valeur ajoutée de la SHSB a été irrégulière au cours de la période 1985/88, une hausse de 31,8 % entre 1985 et 1986, elle est tombée à -22,2% entre 1986/87. La croissance entre 1987-1988 a été exceptionnelle d'un haut niveau de 129,8%. Le taux de croissance moyen annuel est de 59,8%. La tendance est à la hausse par contre celle de l'ensemble de l'agro-industrie est en baisse, 12,7% entre 1985/86, 8,2% entre 1986/87 et 2,5% entre 1987/88 avec un taux de croissance moyen annuel de (-4,2 %), ce qui paraît faible par rapport à celui de la SHSB. Quant à l'ensemble de l'Industrie, la tendance est également en hausse, caractérisée par quelques irrégularités, comparée par rapport à l'ensemble des agro-industries et à la SHSB, cette croissance paraît lente.

La contribution à la valeur ajoutée de la SHSB a été de 11,1% en 1985, 12,9% en 1986, 9,3% en 1987 et 20,8% en 1988 pour l'ensemble des agro-industries. Cette contribution mesurée par rapport à l'industrie est non négligeable, elle a été de 5% en 1985,

.../...



7,4% en 1986, 5,5% en 1987, 9,8% en 1988. La contribution moyenne sur la période 1985/88 à la valeur ajoutée de l'unité a été de 13,5% pour l'ensemble des agro-industries et de 6,9% pour le secteur industriel.

CONCLUSION : Le poids économique de la SHSB est substantiel tant pour l'agro-industrie que pour l'ensemble du secteur industriel.

1.2. Contribution à la création d'emploi

La résolution du problème de chômage demeure la préoccupation de tous les pays, qu'ils soient développés ou sous-développés. En effet, cette préoccupation ne fait pas l'exception au Burkina Faso. Toute politique de développement sans intégrer l'aspect emploi ne peut pas être harmonieux et intégrer l'aspect emploi sans promouvoir l'industrialisation, serait une utopie. Dans un pays en voie de développement comme le Burkina Faso où la force de production est abondante, un choix d'industries à technologie simple et intensif en main-d'oeuvre serait judicieux. Ceci, étant voyons si la croissance des effectifs des salaires a connu une évolution au cours du temps.

1.1.2. Mesure de croissance des effectifs des salariés

La capacité d'embauche de la SHSB reste limitée à cause de sa modeste taille mais sa participation à la résolution du chômage au niveau du pays a-t-elle connu une croissance significative ?

TABLEAU XVII : EVOLUTION DES EFFECTIFS DES SALARIES POUR LA DECENNIE 1980-1989

	A N N E E S									
	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Effectif N	277	288	298	310	325	315	411	434	439	496
LOGN	5,624	5,663	5,697	5,736	5,784	5,752	6,018	6,073	6,084	6,206

Source : Service personnel SHSB

Comme nous l'avons dit tout au début, la SIBB est une vieille unité agro-industrielle et au cours du temps, elle ne cesse de croître. La question qu'on se pose est de savoir est-ce que sa croissance est significative ? L'échantillon présenté par le tableau 18 nous permettra de répondre à la question posée en utilisant la méthode statistique.

Les hypothèses théoriques de test\*

Nous utiliserons la méthode des moindres carrés dont les hypothèses théoriques méritent d'être exposées.

- Les hypothèses d'application de la méthode des moindres carrés, à un modèle aléatoire est de la forme  $Y = aX + b + \xi$  où X et Y sont des variables observées, pendant T périodes. La variable erreur ( $\xi$ ) synthétise l'ensemble des variables autres que X et Y, intervenant dans le phénomène (économique) représenté par le modèle.

Hypothèse 1 :

La variable X est une variable observée sans erreur et non aléatoire.

Hypothèse 2 :

L'espérance mathématique du vecteur  $\xi$ , est nulle pour chaque période.

$$E(\xi_t) = 0, \forall t$$

Hypothèse 3 :

La loi de probabilité du vecteur  $\xi$  est indépendante de la variable X :

$L(\xi_t)$  n'est pas fonction de  $X_t$  et des variables  $X_{t'}$  pour  $t' \neq t$

Hypothèse 4 :

Les erreurs sont sans corrélations entre elles :

$$E(\xi_t \xi_{t'}) = 0 \text{ si } t \neq t'$$

(la connaissance de  $\xi_t$  ne permet pas de prévoir la valeur de  $\xi_{t+1}$ ).

Hypothèse 5 :

La variance de l'erreur, relative à une période, est indépendante de cette période :

$$V(\xi_t) = E[\xi_t^2] = E(\xi^2) = V(\xi) \text{ indépendant de } t. \dots/\dots$$

Hypothèse 6 :

La moyenne arithmétique et la variance de la serie X tendent vers les limites finies quand le nombre de périodes augmente indéfiniment :

$$\lim_{T \rightarrow +\infty} \bar{x} = \lim_{T \rightarrow +\infty} \frac{\sum (x_t)}{T} = A,$$

$$\lim_{T \rightarrow +\infty} \frac{\sum (x_t - \bar{x}_t)^2}{T} = B > 0$$

Hypothèse 7 :

La loi de probabilité des erreurs est une loi normale :

$$L(\varepsilon_t) \rightsquigarrow N(0; \sigma(\varepsilon))$$

Si ces hypothèses sont vérifiées, on peut utiliser la méthode des moindres carrées.

Partant de notre tableau 18, nous pouvons poser :

N = effectifs des salariés,  $N = N_1, N_2, \dots, N_{10}$

T = le temps  $T = 1, 2, \dots, 10$

Nous avons la relation :

$$N = N_0 (1 + r)^t e^U \quad \text{où}$$

r est le taux de croissance moyen des effectifs,  $N_0$  l'effectif à la date de référence (1980).

En prenant les logarithmes des deux membres nous avons :

$$N^* = \text{LOG} N = \text{LOG} N_0 + t \text{Log} (1 + r) + U \quad (a)$$

Désignons par  $\alpha = \text{LOG} N_0$ ,

$$\beta = \text{Log} (1 + r)$$

(a) devient  $\text{LOG} N = \alpha + \beta t + U$  (b), modèle linéaire

où  $\alpha$  et  $\beta$  peuvent être estimés par la méthode des moindres carrées par  $\hat{\alpha}$  et  $\hat{\beta}$  ; U est le résidu.

Le modèle calculé prend la forme :

$$\hat{N} = \hat{\alpha} + \hat{\beta} t \quad \text{avec} \quad \hat{\alpha} = \text{Log} \hat{N}_0,$$

$$\hat{\beta} = \text{Log} (1 + \hat{r}) \Rightarrow \hat{r} = e^{\hat{\beta}} - 1$$

(le taux de croissance moyen r est estimé par  $\hat{r}$ ).

$$\hat{\beta} = \frac{\sum t_i N_i^* - T \bar{N}^*}{\sum t^2 - T \bar{t}^2}$$

avec  $\bar{t} = \frac{1}{T} \sum_{t=1}^T t = \frac{T(T+1)}{2}$  (somme des n premiers termes)

$$\frac{1}{T} \sum_{t=1}^T t^2 = \frac{T(T+1)(2T+1)}{6} \quad (\text{somme des carrés des n premiers termes})$$

$$\hat{\alpha} = \bar{N}^* - \hat{\beta} \bar{t} \quad \text{avec} \quad \bar{N}^* = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^N N_i^*$$

Application

$$\sum \text{Log} N = 58,637 ; \quad \sum t N^* = 327,943 ; \quad \sum \hat{N}^* = 58,6325 ; \quad \sum (t - \bar{t})^2 = 82,5$$

$$\sum (N^* - \hat{N}^*)^2 = 0,035336 ; \quad \sum (N^* - \bar{N}^*)^2 = 0,5242,$$

$$\sum (t - \bar{t})(N^* - \bar{N}^*) = 5,5515$$

$$\hat{\beta} = 0,0657 ; \quad \hat{\alpha} = 5,502$$

Le modèle estimé prend la forme :

$$\text{Log} \hat{N} = 5,502 + 0,0657 t \quad (b)$$

Etant donné que  $\hat{r} = f(\hat{\beta})$ , tester le niveau de signification de  $\hat{r}$  revient à tester celui de  $\hat{\beta}$ .

Posons  $t = \frac{\hat{\beta} - \beta}{S_{\hat{\beta}}}$ , compte-tenu que l'échantillon est petit,

$$t = \frac{\hat{\beta} - \beta}{S_{\hat{\beta}}} \rightsquigarrow t(\eta-2) \quad (\text{Fisher-student})$$

$$S_{\hat{\beta}} = \frac{S}{\sqrt{\sum (t - \bar{t})^2}}, \quad \text{calculons la valeur de } S,$$

$$S^2 = \frac{1}{T - 2} \sum (Z_i - \hat{Z})^2$$

où  $Z_i = \text{Log} N_i \quad i = 1, 2, \dots, 10$

$$\hat{Z} = \text{Log} \hat{N}$$

$$S^2 = 0,00417$$

$$S = \sqrt{S^2} = 0,06646$$

$$S = 0,007317$$

Posons les hypothèses de test :

Ho :  $\beta = 0$  la croissance n'est pas significative

H1 :  $\beta \neq 0$  la croissance est significative.

Sous Ho,  $t = \frac{\hat{\beta}}{S_{\hat{\beta}}}$ , si  $|t| > t(n-2, 1-\frac{\alpha}{2})$ , on rejette Ho, on accepte H1.

Au seuil de 5%,  $t(n-2, 1-\frac{\alpha}{2}) = t(8; 0,975)$   
la table de Tisher-student donne la valeur 2,306.

Intervalle de confiance :

$$Ic = \hat{\beta} \pm S_{\hat{\beta}} t(n-2; 1-\frac{\alpha}{2}).$$

$$t = 6,98; t_{\alpha} = 2,306; \hat{r} = e^{\hat{\beta}} - 1 = 0,068$$

Ic  $\in [0,0488, 0,0826]$  à 95% de confiance.

$|t| > t_{\alpha}$ , on rejette Ho, la croissance est significative à 95% de confiance.

Calculons le coefficient de regression  $R^2$  et le coefficient  $r$  de correlation  $r_{tN}$ .

$$R^2 = 1 - \frac{\sum (N^*i - \hat{N}^*)^2}{\sum (N^* - \bar{N}^*)^2} = 0,9657 \approx 97\%$$

$$r = \sqrt{R^2} = 98\% \text{ (la regression est meilleure)}$$

$$r_{tN} = \frac{\sum (t - \bar{t})(N^* - \bar{N}^*)}{\sqrt{\sum (t - \bar{t})^2} \sqrt{\sum (N^* - \bar{N}^*)^2}} = \frac{5,5515}{\sqrt{82,5} \sqrt{0,5242}} = 0,84, \text{ forte correlation entre } t \text{ et } N$$

### R E S U M E

Equation	Ecart types	Fisher student
$\text{Log}N = 5,502$ $+ 0,0657t$ $(0,007317)$	$\sigma_t = 2,87$ $\sigma_N = 0,72$	2,306

$$R^2 = 97 \%$$

$$r = 98 \%$$

$$P_{tN} = 84 \%$$

Il existe une forte corrélation entre la croissance de la SHSB et le temps, ceci s'explique par le fait du caractère aléatoire des matières premières agricoles dont le niveau de production dépend des bonnes pluviométries.

### 1.2.3. Mesure de position

La contribution de la SHSB à la création d'emploi peut être appréciée à l'aide d'un indicateur appelé indicateur du niveau d'emploi donné par la formule :

$$(17) \quad I_{e,i} = \frac{\text{Travailleurs directs de "i"}}{\text{Ensemble de travailleurs de I}} \quad (\text{THIOMBIANO})$$

Pour calculer l'évolution de cet indicateur, nous allons nous servir du tableau présenté ci-après.

TABLEAU XVII = EVOLUTION DES EFFECTIFS DES SALARIES DE LA SHSB de l'ensemble des agro-industries et du secteur industriel, période 1985/88

	A N N E E S			
	1985	1986	1987	1988
Effectifs des salariés (SHSB)	315	411	434	439
Effectifs des salariés agro-industries	3 383	3 524	3 545	3 468
Effectifs des salariés du secteur industriel	7 336	7 808	7 508	7 494

Source : D D I A

a) Calcul de l'indicateur du niveau d'emploi

L'application de la formule (17) donne le tableau qui suit :

**TABLEAU XIX : EVOLUTION DE L'INDICATEUR D'EMPLOI**

	A N N E E S				Moyenne
	1985	1986	1987	1988	
Ie, SHSB/agro-industrie	9,3%	11,7%	12,2%	12,6%	11,4%
Ie, SHSB/Industrie	4,3%	5,3%	5,8%	5,9%	5,3%
Ie agro-indust/Industrie	46,1%	45,1%	47,2%	46,3%	46,2%

Source : construit par nous

b) Calcul de l'indicateur de position

L'indicateur de position est défini par la formule

$$(18) \quad I_{p,i} = I_{VA,i} \times I_{e,i}, \quad 0 \leq I_{p,i} \leq 1$$

Si  $I_{p,i} \rightarrow 1$ , la dimension de l'agro-industrie i est élevée,

$I_{p,i} \rightarrow 0$ , la dimension de l'agro-industrie i est faible.

Cette formule appliquée au cas de la SHSB donne une valeur moyenne de 0,02 valeur comprise entre 0 et 1 et proche de 0. L'unité agro-industrie a une position faible.

Une politique d'agrandissement pouvait être envisagée à l'avenir.

c) Commentaire

La contribution de la SHSB à la création d'emploi a connu un essor sur toute la période 1985/1988. Elle représente par rapport à l'agro-industrie 9,3% en 1985, 11,7% en 1986, soit un écart de +2,4%, 12,2% en 1987, 12,6% en 1988, les écarts de (+0,5%) entre 1986-1987 et de (+0,4%) entre 1987/1988. Les taux d'indicateur d'emploi pris par rapport à l'ensemble du secteur industriel paraissent faibles mais la tendance est en hausse (voir tableau 19). Ces taux paraissent stationnaires pendant la campagne 1987/1988.

.../...

Le secteur agro-industriel est dominant (emploi et revenu) dans le secteur manufacturier. Il représente 46,2% sur la période 1985/1988. En revanche on constate des fluctuations au cours de la période. Le passage de l'année 1985 à 1986 s'est traduit par une baisse (46,1% (1985) et 45,1% (1986) ) soit un écart de (-1,0%). L'année 1987 a été exceptionnelle avec une hausse sensible de (+2,1%), enfin une régression a clôturé la période, l'écart est faible (-0,9%) mais important. La justification de ces fluctuations peut être imputée à quelques problèmes que connaissent certaines agro-industries.

## CONCLUSION

Bien que la SISB soit une entreprise relativement modeste sa contribution aux valeurs ajoutées et à la résolution du chômage est non négligeable. Par extension, les agro-industries dominent le secteur manufacturier de l'économie burkinabè avec 46,2% des effectifs.

### 1.3. La contribution à la création de revenu

#### 1.3.1. Définitions\* du concept "revenu"

Selon les classiques et les néo-classiques, le revenu est le prix d'un facteur de production. En d'autre terme, c'est la contre partie de l'apport d'un facteur de production (le capital et le travail).

a) Il existe de ferentes catégories de revenus : les revenus salariaux et les revenus non salariaux.

#### - Les revenus salariaux :

Le salaire est la rémunération versée par un employeur comme contre parti d'un travail fourni par un individu et le salarié est selon J. Marchal "une personne qui loue sa force de travail à forfait pour une période déterminée et reçoit en contre partie une rémunération appelée salaire". A cet effet on distingue le salaire au temps résultant d'un contrat indiquant la somme versée par l'employeur pour une durée déterminée. Le salaire se distingue en salaire horaire, salaire journalier, salaire hebdomadaire, salaire mensuel. Il y a également le salaire aux pièces : forme de rémunération liant le revenu à la quantité de produits fabriqués.



- Les revenus non salariaux

Ils regroupent à la fois le revenu de l'entrepreneur, le bénéfice non distribué, les dividendes des actions, l'intérêt des obligations et autres placements, les loyers etc.

b) Les différentes notions de revenu

Il existe le revenu en nature et le revenu monétaire. Nous parlerons ici de revenus monétaires constitués par le revenu nominal, réel, brut, net et disponible.

- Le revenu nominal est la quantité totale de monnaie perçue par un individu.

- Le revenu réel est le revenu nominal divisé par la hausse du coût de la vie (indice général des prix).

Il exprime le pouvoir d'achat du revenu.

- Le revenu brut est la rémunération totale.

- Le revenu net = revenu brut déduit des cotisations.

- le revenu disponible = Revenu net + transferts sociaux - impôts directs.

Ainsi vue la pertinence du concept "revenu", nous nous cantonnerons pour le cas de la SHSB, à examiner sa contribution en salaires dans l'économie et la répartition de ces salaires entre les différents agents en son sein.

1.3.2. Mesure de contribution aux salaires dans l'économie

Dans l'économie du marché comme celle du Burkina Faso, le rôle du salaire est déterminant pour le bien être social de l'individu, à la limite des prix meilleurs. Ce salaire, dans des conditions déterminées, permet à ce dernier à la fois de consommer et d'épargner. Ainsi, déterminons quelle part de salaires la SHSB par rapport à l'agro-industrie et à l'ensemble du secteur industriel, a distribué dans l'économie du pays ?

Nous utiliserons l'indicateur de revenu qui s'exprime par la formule suivante :

$$(19) \quad I_{s,i} = \frac{\text{salaires versés dans l'économie par l'industrie}}{\text{salaires versés dans l'économie par le sect indust}}$$

.../...

Cet indicateur mesure le degré de contribution aux revenus de l'agro-industrie "i".

Nous utiliserons le tableau 19 pour calculer l'évolution de cet indicateur.

**TABLEAU XIX : EVOLUTION DES SALAIRES VERSES PAR LA SHSB, l'Agro-industrie et le secteur industriel, période 1985/88 (en millions de FCFA).**

	A N N E E S				Total	Moyenne
	1985	1986	1987	1988		
SHSB	442	319	353	386,91	1 500,91	
Agro-indust	4 271,82	4 384,94	4 108,23	4 842,15	17 607,14	
Sect indust	9 318,96	9 578,03	9 039,47	9 033,74	36 970,2	

Source : D D I A .

De ce tableau 19, découle l'évolution de l'indicateur de quote part du revenu distribué par la SHSB par rapport à l'agro-industrie et l'ensemble de l'industrie.

**TABLEAU XX : EVOLUTION DE L'INDICATEUR DE CONTRIBUTION DE LA SHSB AUX REVENUS, Période 1985/1988.**

	A N N E E S				Moyenne
	1985	1986	1987	1988	
IS, i/Agro-indust	10,3	7,3%	8,6%	8%	8,5%
IS, i/industrie	4,7%	3,3%	3,9%	4,3%	4 %
IS, agro/indust	45,8%	45,8%	45,4%	53,6%	47,6%

Source : construit par nous

Interprétation du tableau 20

La quote part du revenu distribué par la SHSB par rapport  
.../...

à l'agro-industrie représente en moyenne 8,5%, par rapport à l'ensemble de l'industrie 4%. L'année 1985 a été une année dont le record n'est jamais atteint sur toute la période 10,3% et 4,7%. Par extension nous disons que le rôle que joue l'agro-industrie dans la distribution est prépondérant. La contribution représente 47,6% pour la période 1985/1986 avec un niveau unimodale de 53,6% en 1988. Nous pouvons ajouter que l'agro-industrie est la clé de l'économie burkinabè.

### 1.5.3. La répartition des salaires au sein de la SHSB

Nous tenterons dans cette rubrique de voir si la répartition des salaires est égalitaire entre les catégories socio-professionnelles. La composition de cette catégorie socio-professionnelle comprend : les cadres, les saisonniers payés sur 6 mois les journaliers, les nouveaux employés payés sur 7 mois et les autres. Pour la campagne 1987/1988, les frais de personnel se sont élevés à 386 546 507 F CFA dont la répartition se présente comme suit :

Cadres : 45 854 996 soit 11,8%  
Nouveaux employés : 20 241 116 soit 5,2 %  
Journaliers : 26 400 000 soit 6,8%  
Saisonniers : 11 867 730 soit 3,1 %  
Autres : 282 542 665 soit 73,1%

La part perçue par les cadres est faible par rapport à l'ensemble des effectifs. Ce qui laisse entrevoir que cette répartition est en faveur de la basse classe.

### SECT 2 : Mesure de contribution aux recettes de l'Etat

Le flux des relations de la SHSB avec l'Etat est biunivoque. L'Etat la pourvoit en main-d'oeuvres et lui accorde des avantages dont la liste est loin d'être exhaustive. En retour elle lui apporte également sa contribution sous diverses formes mais nous nous intéressons particulièrement à sa contribution au PIB, au Trésor Public puis à la politique incitative que l'Etat a menée envers elle.

#### 2.1. Contribution du PIB

##### - Définition du concept "PIB"

On entend par "PIB" (le produit intérieur brut) la masse de la richesse d'une nation.

$$PIB = \sum VA_i \quad (20)$$

Le PIB caractérise l'activité économique d'un pays. Chaque activité économique du pays apporte sa quote part en PIB. Pour cela, nous jugeons bon d'évaluer celle de la SHSB et l'indicateur d'appréciation est l'indicateur du produit intérieur brut. Il s'exprime par la formule.

$$(21) \quad I_{piB}_i = \frac{VA \text{ de "i"}}{PIB} \quad (\text{THIOMBIANO})$$

Où VA(i) représente la valeur ajoutée dégagée par l'unité agro-industrie "i", déterminer  
Ce rapport permet de la contribution de l'unité agro-industrielle dans le produit intérieur brut du pays.

L'utilisation de cette formule nécessite la connaissance de l'évolution du PIB du Burkina Faso, celle de valeur ajoutée de la SHSB étant donnée par le tableau (15) plus haut.

TABLEAU XXI : EVOLUTION DU PIB DU BURKINA FASO AU PRIX DU MARCHE, Période 1979/1986 (en milliards de FCFA)

	A N N E E S							
	1979	! 1980	! 1981	! 1982	! 1983	! 1984	! 1985	! 1986
PIB	366	390	437	479	510	523	612	635
Taux de croissance annuels		6,5 %	12%	9,6%	6,5%	2,5%	17%	4 %

Source : INSD (Déc 1989)

Le contenu de ce tableau mérite quelques observations. On remarque une évolution positive du PIB au cours de la période 1985, 612 milliards FCFA contre 523 milliards FCFA en 1984, soit une augmentation de 17%. L'année 1985 a été l'année d'excellente pluviométrie jamais atteinte sur la période 1979/1986. Le taux de croissance moyen annuel est de 7,1%, sur cette période.

Ceci étant, nous passons à la mesure de la contribution de la SHSB dans le PIB. L'utilisation de la formule (21) donne 0,25% pour 1985 et 0,31% pour 1986 soit un écart de (+0,06%). Cette quote part de l'unité dans le PIB est en hausse. Ces deux valeurs sont tout de même sensibles compte tenu de la taille de cette unité. Une étude dynamique n'a pas été possible du fait que les données fournies par l'INSD sur le PIB se limitent seulement à la période 1979/1986.

## 2.2. Contribution au Trésor Public

Il s'agit essentiellement de comptabiliser les impôts et taxes payés par la SHSB à l'Etat. Ce système par lequel l'Etat agit sur les entreprises a un sens économiquement significatif. C'est à travers cela que s'effectue la redistribution des revenus dont le souci est d'assurer l'égalité entre les catégories sociales. Les recettes du Trésor Public sont destinés à divers buts dans l'économie (Investissements, subvention, paiement de salaires etc...). Au niveau micro-économique les impôts et taxes constituent une charge pour l'entreprise et exercent une influence négative sur leur rentabilité. Au cours de la période 1985/1988, la contribution de la SHSB en impôts et taxes a évolué de la manière suivante ; par comparaison au secteur industriel.

**TABLEAU XXII : EVOLUTION DES IMPOTS ET TAXES, (millions de FCFA)**

	A N N E E S				Totaux
	1985	1986	1987	1988	
SHSB	144,78	220,79	186,03	212,51	764,11
Industrie	4 802,04	6 490,88	9 557,33	6 992,75	27 843,05

Source : D D I A

Au regard de ce tableau, la contribution de l'unité en impôts et taxes apparaît importante, elle représente globalement 2,74% de celle de l'ensemble du secteur industriel sur toute la période 1985 à 1988.

### 2.3. Les incitations de l'Etat

Ces incitations comprennent la politique fiscale et la politique des prix.

#### 2.3.1. La Politique fiscale

L'unité agro-industrielle bénéficie des faveurs du Gouvernement appelés régime A et régime B et des mesures de protection. Les régimes A et B ont pour effet de réduire ses coûts d'importation. Quant aux mesures de protection, elles mettent à l'abri l'unité de la concurrence intérieure. Ces faveurs n'ont-ils pas été à l'origine de faiblesse de quelques entreprises nanties ? Nous présenterons très brièvement le contenu de ces deux régimes.

##### 1) "Régime A" (convention N°20 de la loi 14/62/AN du 22/6/62.

"C'est un régime fiscal stabilisé, une convention conclue pour une durée de 20 ans majorée des délais de construction et d'essais de l'usine qui ne pourront en aucun cas être supérieurs à 3 ans. Ce régime fiscal comprend :

- les impôts sur les bénéfices industriels et commerciaux (35%) ;
- les impôts fonciers sur la propriété bâtie (20% sur le revenu net) ;
- taxes des biens de main morte sur les collectivités et les sociétés autres que religieuses : (50% du montant principal de la contribution foncière).
- Patentes et licences, taxes d'apprentissage (50% du total des appointements, salaires, retribution.
- taxes sur le chiffre d'affaire :
  - fabrication (18%)
  - prestation de service (13%)
  - produits importés (2,56%)
- TLCA (Taxes locales sur le Chiffre d'affaire) différées 5 ans qui suivent la date du départ".

2) "Régime B" (même source que le régime "A")

Ce régime comprend :

"L'exonération de droits et taxes de douane (exception des taxes pour services rendus, taxes de statistique et de péage sur la totalité du matériel de transport, sur la première dotation en pièces de rechange et d'usage de ce matériel, sur les matières premières importées.

Les mesures de protection concernent la prohibition d'importer les produits similaires à ceux de l'unité et ce dans la limite de ses engagements internationaux. Recemment encore, en 1987, il lui est accordé une fiscalité globale budgétaire de 15% sur les matériels, les équipements et pièces de rechange d'une durée de 6 mois prorogeable pour une durée égale à 3 mois au maximum".

2.3.2. La politique des prix

La SHSB bénéficie des avantages qui lui sont accordés par l'Etat, en revanche elle ne dispose pas le pouvoir de fixer les prix de ses produits en fonction de son segment de marché. En plus, elle ne doit pas réaliser un bénéfice après amortissement qui peut excéder 15% de son chiffre d'affaire, c'est le but de l'homologation des prix.

On distingue deux sortes des prix selon la nature des produits :

1) Les Produits exportés

Les prix des produits exportés sont égaux au coût de production majoré d'une marge bénéficiaire. Les produits concernés sont le beurre de karité et tourteaux.

Ces prix comprennent les prix d'intervention et les prix de réalisation à l'exportation.

a) Les prix d'intervention

Les prix d'intervention sont égaux aux prix de revient d'usine + Frais d'adduction et d'assurance jusqu'au port de débarquement. C'est ce qu'on appelle le prix de référence :

Pr = Prix CAF + 5% de marge bénéficiaire.

b) Les prix de réalisation à l'exportation

Ces prix sont obtenus par la société pour la vente de  
.../...

ses produits sur les marchés internationaux. Ils sont déterminés par les forces de l'offre et de la demande. Ainsi, une telle situation peut être bénéfique ou non à la société.

En effet, deux mesures palliatives sont mises en place :

- Cas de la hausse des prix de vente internationaux

Il ressort que <sup>si</sup> le prix de réalisation est supérieur, au prix de référence alors la société verse à la Caisse de Stabilisation des Prix la différence appelée boni de conjoncture.

- Cas de la baisse des prix de vente internationaux

Lorsque le prix de réalisation est inférieur aux prix de référence, la caisse indemnise la quantité d'une valeur équivalente à la différence de ces deux prix.

2) Les prix intérieurs

Les prix de vente départ de l'usine sont homologués au début de chaque campagne après fixation des prix des matières premières d'accord parties suivant la procédure appliquée par le service de contrôle et le service chargé de l'industrie.

Les prix autorisés sont valables pour toute la durée de la campagne. Ils sont toutefois révisés si constatées sur l'ensemble des facteurs du prix de revient (prix des matières premières, salaires et charges sociales, frais de l'adduction).

3) Calcul du prix de revient d'un produit

Il est déterminé en fonction du compte prévisionnel d'exploitation faisant apparaître distinctement les prix de revient des produits fabriqués (toute la gamme des produits de la SHSB citée dans la première partie, chapitre III, sect 2, paragraphe 2.3 est concernée).

Les prix de revient comprennent tous les frais directs et indirects révisés et constatés sur l'ensemble des facteurs de production.

CONCLUSION

La SHSB peut être considérée comme "un enfant gâté de l'Etat". Cela ne signifie pas qu'elle ne se sent pas menacé par la concurrence interne. Les mesures d'incitation accordées par l'Etat ne présentent pas seulement des avantages, mais également des inconvénients pour la société. Celle-ci se croit à l'abri de



toute concurrence interne et ne fait pas d'effort pour élever son niveau de compétitivité. La limitation de la marge bénéficiaire surtout sur les produits exportés constitue un frein pour leur valorisation.

Le consommateur se trouve quelquefois pénalisé par le système du fait de renchérissement de certains produits finis tels que pâte d'arachide, huile d'arachide, pâte dentifrice et même savon.

#### 2.4. Les manques à gagner de l'Etat

Après avoir fait le bilan de la contribution de la SHSB pour l'Etat, il convient également de le faire pour son manque à gagner.

L'Etat accorde des avantages à l'unité, et, corrélativement à cela, son manque à gagner doit être énorme. Malheureusement, les informations nous échoient pour faire une évaluation fiable. Nous nous excusons pour notre faiblesse.

### CHAPITRE III : ANALYSE DES EFFETS INTANGIBLES

L'unité agro-industrielle telle que nous l'avons soulignée tout au début transforme plus des matières premières brutes agricoles locales que des matières premières importées. En effet, la présence de l'unité exerce toutefois une incidence sur la valorisation de ces matières premières agricoles (coton, arachide, karité). Si tel n'est pas le cas, il nous est donné une occasion de montrer l'importance de la filière de ces produits depuis leur état brut jusqu'à leur transformation.

#### Sect 1 : L'incidence sur la valorisation des filières (coton, arachide, karité).

##### 1.1. Définition du concept "filière"

On distingue trois définitions.

##### 1.1.1. Définition générale(\*)

"Une filière est un système économique constitué par l'ensemble des canaux de distribution et d'approvisionnement utilisés par l'ensemble des producteurs vendant une même famille de biens concurrents sur un marché de consommation donné, mais à l'utilisation d'une même matière première (ou d'un même composant technique) par une famille d'industrie".

### 1.1.2. Définition en économie agro-alimentaire (\*)

"L'analyse par filière consiste à suivre l'itinéraire d'un produit agro-alimentaire depuis la production des matières premières agricoles qui servent à sa fabrication jusqu'à son utilisation finale en tant que produit alimentaire consommable".

### 1.1.3. Concept économique d'une filière\*

"La filière constitue un système, ce qui permet de rendre compte des relations interdépendantes qui existent entre les différents agents. Ces relations sont des relations de complémentarité (division technique du travail entre les opérateurs, amélioration de la compétitivité des opérateurs), des relations de solidarité, des relations de concurrence verticale entre deux maillons (exemple : les éleveurs souhaitent acheter le moins cher possible l'aliment de bétail) ou horizontal au même niveau d'une filière (exemple : concurrence commerciale pour s'approprier un marché)".

Ainsi, définis les concepts de la filière, nous l'aborderons dans le contexte économie agro-alimentaire.

## 1.2. Les filières coton, arachide et karité

Les origines et la production du coton, de l'arachide et de l'amande de karité sont déjà précisées dans la première partie, chapitre III section 1, nous montrerons dans ce qui suit l'intérêt revêtu par ces produits après transformation et la dépendance fonctionnelle de l'unité agro-industrielle (SHSB).

### 1.2.1. Le coton

Le coton revêt un intérêt capital dans l'économie du Burkina Faso. Il constitue le premier produit brut d'exportation de ce pays. Le coton est entièrement <sup>utilisé</sup> de la plante jusqu'à la graine.

La plante brûlée donne de la cendre <sup>que</sup> les femmes filtrent pour obtenir de la potasse. Le coton brut sert pour la fabrication des vêtements. Quant aux graines décortiquées au niveau de l'usine (SHSB), <sup>elles</sup> donnent des coques et des graines pures.

Ces **Coques** brûlées avec celles d'arachide et des tourteaux de karité fournissent à l'usine chaque année près de 2 millions de Kw/Heures. Les graines pures sont transformées en

huile et en tourteaux riches en protéines. L'huile de coton est très compétitive sur les marchés des pays Sahéliens à cause de son bas prix.

La SHSB traite chaque année environ 15 000 tonnes de graine de coton qui fournissent près de 7 950 tonnes de graine décortiquée et 7 000 tonnes de coques. Les graines décortiquées donnent environ 2 250 tonnes d'huile et 5 350 tonnes de tourteaux.

La valeur des coques est celle d'une paille médiocre. La cendre issue des coques est recueillie par les femmes et transformée en potasse par simple filtrage. La potasse est soit utilisée comme sel de cuisine, soit utilisée dans le processus de fabrication du savon traditionnel (voir le processus <sup>de fabrication</sup> au chapitre ultérieur).

La valeur bromatologique des tourteaux est meilleure chez le porc, à la rigueur si la teneur en cellulose ne dépasse pas 24% et s'il s'agit de variété du coton sans glossypol. Chez les ruminants, elle est un excellent énergétique par la présence des matières grasses (7 à 8%) et des protéines (42%).

## CONCLUSION

Le coton présente toutes les caractéristiques requises pour que sa culture soit développée. Non seulement il apporte des devises au pays par l'exportation du produit brut, mais transformé, il apporte une sécurité alimentaire à la population humaine (huile et farine en perspective) et animale. L'utilisation des tourteaux méritent d'être largement vulgarisée pour le développement de l'élevage. Nous soulignons que la viabilité de la SHSB dépend étroitement de la production du coton et des perspectives de transformation.

### 1.2.2. L'arachide

L'arachide présente les mêmes caractéristiques économiques que celles du coton mais sa particularité est qu'elle peut <sup>être</sup> utilisée crue comme aliment. Sa transformation en usine fournit de l'huile, de la pâte et des tourteaux qui sont de qualité supérieure à ceux du coton. Les coques brûlées fournissent également de l'énergie, de la potasse.

La transformation traditionnelle en huile et en pâte offre aussi un avantage du point de vue nutrition.

La valeur bromatologique des tourteaux d'arachide est meilleure que celle du coton. Ces tourteaux sont très appréciés en Côte d'Ivoire pour l'élevage de la volaille et des porcs.

La stagnation de la production d'arachide est due à la possibilité limitée de l'écoulement de l'huile sur le marché local. Au niveau international, les cours de l'arachide ont chuté, de plus l'huile de palme tend à être plus compétitive que celle de l'arachide.

### Remarque

Le problème pour l'utilisation interne de l'huile d'arachide et éventuellement de la pâte est celui de leurs prix trop élevés. Une politique de valorisation de ce produit consisterait à abaisser le prix d'huile d'arachide au niveau de celui de l'huile de coton. L'exportation des tourteaux de coton offre un débouché immédiatement rentable.

#### 1.2.3. Le Karité

Le karité est un don de la nature. L'amande de karité issue du karité représente le troisième produit brut d'exportation du Burkina Faso. Le bois du karité, sec, présente d'excellents charbons. La pulpe de karité apporte beaucoup d'éléments nutritifs à l'homme. Elle constitue pour les paysans, une sécurité alimentaire pendant la période de soudure (Mai - Août). L'amande de karité est transformée en huile soit traditionnellement, soit industriellement.

Les tourteaux de karité sont inconsommables du fait de leur haute teneur en lignine. En revanche, ils sont utilisés comme combustible au niveau de l'usine (SHSB).

Le beurre de karité est consommé localement en une infime partie. Sa consommation extérieure est trop élevée au niveau des pays européens et du Japon où elle est destinée à diverses industries :

- chocolateries,
- pâtisseries, biscuiteries, boulangeries,
- margarineries,
- savonneries,
- produits pharmaceutiques et cosmétiques
- produits de beauté.

Les utilisations du beurre de karité sont les mêmes que celle du beurre de cacao.

- Valeurs intrinsèques du beurre de karité

Le beurre de karité possède des propriétés particulières de douceur et d'onctuosité ainsi qu'un pouvoir nettoyant et adoucissant très élevé. Il assure protection de la peau contre les intempéries et le soleil, activation de la cicatrisation, élimination des irritations superficielles. L'utilisation du beurre de karité est pratiquée depuis des siècles dans le milieu traditionnel. On l'utilise jusqu'alors à des fins multiples : soins corporels, alimentation, éclairage, mélangé à l'argile, il assure une meilleure étanchéité des toits.

- Valeur finale monétaire du beurre de karité

Cet exemple réel emprunté du journal Faim-Développement intitulé "LA FILIÈRE DU KARITÉ" nous situe sur l'importance du beurre de karité (confère JAUWAY Michel : le karité, produit de luxe, produit de cueillette, in Faim-développement). "Ramassées par les femmes, les amandes de karité sont achetées par des commerçants Burkinabè aux prix approximatifs de 0,40 FF soit 20F CF le kg. en début de campagne et 0,60 FF (40 FCFA) en fin de campagne.

La Caisse de Stabilisation achète ensuite à 0,85 FF (42,5 F CF) le kg aux commerçants qui exercent une forte pression sur les prix pour garantir leurs marges. Cette caisse de Stabilisation garantit aux paysans un minimum en cas de baisse sur le marché mondial. Ainsi donc la tonne d'amande, vendue à 44 FF (20.000 FCFA) la tonne par les paysans aux commerçants est achetée à 85 FF (42 500 FCFA) par la Caisse de Stabilisation. Elle est chargée au port d'Abidjan, pour l'exportation, à 1 800 FF (90 000 FCFA). Arrivée dans un port européen, elle est vendue 2 800 FF (140 000 FCFA) aux transporteurs. Cette tonne fournira environ 380 kg de beurre qui seront achetées à 30 400 FF (1 520 000 FCFA) par les laboratoires de cosmétiques.

Les consommateurs les achètent une fois conditionnés, dix fois plus cher, soit 304 000 FF (15,2 millions FCFA) chez le détaillant.

De plus la crème à 100% de karité revient en pot de 60 grammes à 800 FF (40 000 FCFA) le kg, soit 200 fois plus cher que le prix auquel les femmes burkinabè vendent leur beurre de karité".

CONCLUSION

L'importance du beurre de karité n'est plus à démontrer dans l'économie nationale et internationale. Le Burkina Faso trouvera plus d'avantages à développer sa production du beurre de karité plutôt que de rester exportateur d'amandes même si pour des raisons d'utilisation de capacité excédentaire de leurs installations, les industries des pays développés offrent momentanément pour les amandes des prix très avantageux.

Enfin le Burkina Faso , à l'avenir devrait chercher à acquérir le transfert technologique des pays industrialisés pour pouvoir transformer entièrement l'amande en beurre et en crème de beauté, ce qui constituera une source importante de devises étrangères .

## SECT 2. : L'Incidence sur l'éducation, la santé et le développement régional

L'incidence de l'implantation d'une entreprise dans une localité est réelle et produit d'effets sous diverses formes. Pour le cas de la SHSB, notre analyse va se limiter sur trois volets :

- l'éducation
- la santé
- le développement régional.

L'appréciation de ces effets se fera de manière empirique.

### 2.1. L'éducation

L'éducation est <sup>un</sup> autre facteur clé de l'activité économique et sociale de tous les pays, quelque soit leur stade de développement. Une meilleure éducation couvre de plus grandes possibilités.

En effet, une politique de développement conçue sans intégrer l'aspect éducation est vouée à l'échec.

Au Burkina Faso, on compte plus de 80% d'analphabètes. A la SHSB, plus de 50% d'employés sont illetrés. Une politique d'alphabétisation de ces employés échappent à l'unité, néanmoins un effort est concenti dans le cadre de recyclage et de formation d'ouvriers spécialisés. Les dépenses ont valu <sup>en 1986</sup> plus de 8 Millions de FCFA. L'unité doit mettre beaucoup l'accent sur le volet formation et recyclage pour améliorer la productivité.

Au niveau macro-économique, les revenus distribués aux salariés de l'unité sont utilisés à plus de 150 Mille francs CFA en moyenne par an par ces derniers pour la scolarisation de leurs enfants. Il aurait été exact de procéder à un échantillonnage pour dégager une tendance statistique sur les dépenses que les employé s allouent à la scolarisation de leurs enfants.

## 2.2. La Santé

La santé est dans une grande mesure le privilège de la richesse car c'est grâce à son pouvoir d'achat qu'un homme peut ou non se procurer les éléments du train de vie.

La contribution de la SHSB sur le plan sanitaire peut être appréciée à deux niveaux :

- 1) Micro-économique,
- 2) Macro-économique.

a) - Au niveau micro-économique.

La politique que mène l'unité sur le plan sanitaire envers ses employés suscite quelques observations. En effet, les frais médicaux sont laissés à la charge des employés, sauf les bulletins d'analyse sont remboursés à 100%. Quant aux ouvriers dont le métier exige des tenues spéciales de travail, il n'y a pas d'objections à faire sur ce point car ces ouvriers sont en tenues achetées par l'entreprise (3).

La contribution de l'unité en matière de santé peut également être appréciée à travers les revenus distribués aux salariés. Les revenus permettent à ces derniers d'améliorer leur niveau et celui de leurs familles (nourriture, habillement, logement etc...).

### - Au niveau macro-économique

C'est toute la population résidente du Burkina Faso qui consomme les produits de la SHSB or ces produits sont des produits de première nécessité. Leur contribution à la santé de la population est indéniable. L'huile et la pâte d'arachide lui apporte une sécurité alimentaire, le savon est utilisé pour l'hygiène corporelle, les pâtes dentifrices sont utilisées pour lutter contre la carie dentaire. Les tourteaux de coton et d'arachide servent à nourrir de la volaille, des porcs et des bovins.

## 2.3. Le développement régional

Les interviews accordés par quelques agents de la SHSB révèlent que cette unité n'a pas construit de cités, ni dispensaires et de plus, ne participe pas directement à l'aménagement des routes. Ces cas sont généraux à toutes les entreprises au Burkina Faso. En revanche, de manière implicite, on observe la présence de quelques boutiques de vente des produits de la SHSB à travers les grandes

villes (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso), ceci contribue à la esthétique de ces villes. Un fait remarquable est la monétarisation de la ville de Bobo-Dioulasso. Le degré de monétarisation peut être directement observable dans la zone industrielle où les femmes vendent de la nourriture. Nous avons fait l'expérience sur le plat du riz et du haricot. Il ressort que les prix sont trop élevés par rapport aux quantités échangées. Les sources de ces mêmes interviews nous font ressortir que la plupart des employés de la SHSB envoient de l'argent à leurs parents au village. Il aurait été intéressant d'évaluer le montant annuel de cette aide, mais nous n'avons pas pu le faire. L'aide des salariés au monde rural est une réalité à prendre en compte.

#### CHAPITRE IV : L'IMPACT DE L'UNITE AGRO-INDUSTRIELLE SUR LE COMMERCE

On distingue deux niveaux d'analyses :

- 1) L'impact sur le commerce intérieur,
- 2) L'impact sur le commerce extérieur.

##### SECT 1 : L'impact sur le Commerce Intérieur

On distinguera deux secteurs du commerce intérieur :

###### 1.1. Le secteur commercial intérieur moderne

La SHSB contribue positivement à la création d'activités commerciales. Son circuit de distribution subdivisé en ventes de gros, demi-gros et de détails impose l'existence des commerçants des niveaux respectifs. Ceci est source de création des revenus, source de l'augmentation des impôts et taxes que l'Etat prélève sur ces commerçants.

###### 1.2. Le secteur commercial intérieur informel

Ce secteur est dominé essentiellement par la production et la vente du savon traditionnel.

L'activité la plus importante est celle qu'exercent les femmes qui consiste à produire du savon noir dit "Soda" à partir des déchets d'usine. Ce savon a une qualité meilleure et concurrence dangereusement le savon industriel. A côté du "Soda",



il y a le savon purement traditionnel.

Le processus de fabrication de ces deux types de savon est très simple par rapport à l'industriel.

#### - Le processus de fabrication du "Soda"

Il dérive essentiellement des déchets de la "Soap" industrielle. Les femmes vont recueillir le liquide que rejette l'usine ou alors elles achètent des mains des ouvriers de la SHSB ou de la SCFIE à raison de 4 000 FCFA le fût. Elles font bouillir ce liquide à haute température. Lors de la cuisson, les matières grasses se désagrègent.

Elles s'évaporent et laissent au fond du fût un dépôt noirâtre qui, refroidi, fournit la matière dure qu'on appelle "Soda" destinée à être découpée en petites dimensions pour la vente.

Le "soda" a un pouvoir dissolvant très élevé. Il sert à laver la vaisselle, les ustensiles de cuisine. Il est utilisé comme protecteur des marmites au feu, empêche celles-ci de prendre du carbone.

#### 1.2.2. Processus de fabrication du savon traditionnel

Ce savon est très peu différent du savon noir (soda). La différence se trouve au niveau de la fabrication. Il est obtenu grossomodo par cuisson d'un mélange de beurre de karité à de la potasse puis refroidi donne du savon. Le savon peut prendre la couleur blanche si le beurre utilisé est blanc, couleur foncée si le beurre l'est également. La potasse utilisée provient deux deux sources :

ou Celle de source traditionnelle est obtenue à l'aide des épis  
tiges/du mil pénicillaire brûlés, dilués puis filtrés.

- L'autre source est semi-traditionnelle. C'est de la cendre des coques brûlées de la SHSB ou de la SOFIB que les femmes ramassent pour filtrer.

Le beurre peut être fabriqué soit traditionnellement mais pour des raisons d'économie de temps, elles préfèrent acheter du beurre industriel de la SHSB.

#### 1.3. La valeur économique des sous produits ou les résidus

Comme a souligné le chimiste LAVOISIER :  
"Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme". Cela dit,

tous les rejets de la SHSB sont utilisés dans l'économie. Les tourteaux de karité mélangé à des coques <sup>fournissent</sup> de l'énergie. La cendre des coques de coton fournit de la potasse (chlorure de potassium) utilisée soit pour la cuisine, soit pour la fabrication du savon traditionnel. Le liquide "Soap" gâté, rejeté est recueilli et fournit du savon noir.

Le domaine de la comptabilisation des revenus produits par les ventes de savons traditionnels est le secret des productrices et des vendeuses. Le processus de commercialisation de ces produits peut être comparé au processus moderne mais il est court. On distingue les productrices (l'usine), les détaillantes (vendeuses) et les consommateurs. En vertu de leurs prix bas et leur qualité très basse, ces savons ont la préférence des femmes consommatrices surtout les couches pauvres.

## SECT 2 : L'impact sur le commerce extérieur

L'importance des échanges internationaux pour un pays en voie de développement comme le Burkina Faso n'est pas à en douter. Les échanges internationaux fournissent des devises indispensables pour couvrir les importations des produits introuvables à l'échelon national. Ils permettent au pays de bénéficier des avantages liés à la spécialisation dans certaines activités. Ils lui permettent enfin de dynamiser son économie. Pour une entreprise comme la SHSB les exportations lui permettent d'augmenter ses débouchés et donc de bénéficier d'économie d'échelle, d'améliorer son image de marque. Ses principaux produits d'exportation sont : le beurre de karité en priorité, les tourteaux, l'huile neutre.

Nous analyserons dans cette première section, l'impact des exportations de l'unité dans l'économie. Pour cela, nous utiliserons les indicateurs tels que l'indicateur de "balance commerciale", "le taux de couverture des importations", "le taux d'exportations". Il convient tout d'abord de définir les concepts mis entre guillemés.

### 2.1. Définitions des concepts

#### 1.1. La balance commerciale

La balance commerciale d'un pays ou d'une entreprise recense la valeur de ses importations et de ses exportations de marchandises pendant une période donnée. Les importations sont

révisées d'après leur valeur en douane sur la base des factures CAF (coût, assurance, fret), c'est à dire en ajoutant au prix du produit les frais de transport et d'assurance nécessaires pour l'amener à la frontière du pays.

Les exportations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures FOB (Franco à bord), c'est à dire en ajoutant au prix du produit les frais de transport du pays. Le prix CAF correspond à un prix d'entrée et le prix FOB correspond à un prix de sortie (ce sont les prix hors taxes, hors frais de douanes et sans prélèvement ou restitutions).

Deux indicateurs caractérisent la balance commerciale.

1) Le solde commercial (indicateur classique) est la valeur des exportations retranchée de celle des importations. Il peut être négatif ou positif. Il indique la compétitivité d'un pays face à ses concurrents étrangers. Un pays qui vend plus qu'il n'achète aura un solde positif, ce qui veut dire qu'il a une industrie d'une plus haute productivité ou un réseau commercial plus efficace. Un solde négatif indique la situation inverse mais pas forcément la preuve d'un <sup>manque de</sup> dynamisme économique.

2) L'indicateur de balance commerciale. Il est défini par la formule :

$$(22) \quad IBC = \frac{X_i - M_i}{X_I - M_I} \quad (\text{THIOMBIANO})$$
$$X_I - M_I \neq 0$$

où  $X_i$  représente les exportations de l'industrie "i",

$M_i$  " les importations " " "

$X_I$  " les exportations de l'ensemble du secteur industriel

$M_I$  " les importations " " " "

Les hypothèses mathématiques.

Plusieurs situations peuvent se présenter :

$$* IBC \rightarrow 0 \quad \text{si } X_i - M_i \rightarrow 0 \quad \text{et } X_I - M_I > 0$$

La part de l'unité "i" dans le commerce international du pays par rapport à l'ensemble du secteur industriel "I" est faible. Une crise économique internationale touchera moins rapidement

l'unité industrielle "i".

\*  $IBC < 0$  si  $X_i - M_i < 0$  et  $XI - MI > 0$  l'industrie exporte peu, alors que l'ensemble de l'industrie I est performant.

\*  $IBC > 0$  si  $X_i - M_i > 0$  et  $XI - MI < 0$

C'est le cas inverse.

\*  $IBC > 0$  si  $X_i - M_i > 0$  et  $XI - MI > 0$

L'ensemble de l'industrie I et l'unité "i" est performant. Une crise économique peut mettre frein à cette performance.

\*  $IBC < 0$  si  $X_i - M_i < 0$  et  $XI - MI < 0$

Cette situation traduit, celle d'une économie faible, une économie peu compétitive sur le plan extérieur.

### 1.2. Le taux de couverture des importations

Il s'exprime par le rapport :

$$(23) \quad T_c = \frac{\text{Valeur des exportations (FOB)} \times 100}{\text{Valeur des importations (CAF)}}$$

Un solde commercial négatif correspond à un taux de couverture inférieur à 100.

Un <sup>solde</sup> commercial nul correspond à un taux de couverture égal à 100.

Un solde commercial positif correspond à un taux de couverture supérieur à 100.

Compte tenu de la comptabilisation des exportations à un prix FoB et des importations avec un prix CAF, les exportations sont sous-évaluées par rapport aux importations. Ainsi un taux de couverture de 93 à 95% correspond à une balance commerciale équilibrée.

### 1.3. Le taux d'exportation

Il s'exprime par le rapport :

$$(24) \quad T_e = \frac{\text{Exportation}}{\text{Chiffre d'affaire}} \%$$

Cet indicateur mesure la part des exportations dans le Chiffre d'affaire.

SECTION 2. : Application des indicateurs à la mesure de contribution de l'unité agro-industrielle

2.2. Calcul des indicateurs

Le calcul des indicateurs retenus dans le cadre de notre analyse nécessite l'établissement des tableaux suivants :

**TABLEAU XXII (a): EVOLUTION DU COMMERCE EXTERIEUR DU BURKINA FASO (l'ensemble de l'économie, l'ensemble du secteur industriel), période 1982 à 1987 en milliards FCFA.**

	A N N E E S					
	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Exportation (ens éco.)	55,837	55,604	71,671	68,993	63,146	-
Importation (ens éco)	175,645	173,999	172,929	218,750	206,797	-
Exportation (sect indust)	10,5	17,6	12,9	15,6	15,2	19,9
Importation (sect indust)	103,6	96,2	92,7	117,0	112,1	121,1

Source : INSD

**TABLEAU XXII b): EVOLUTION DES EXPORTATIONS, DES IMPORTATIONS ET DU CHIFFRE D'AFFAIRE DE LA SHSB (1985/1988) (milliards FCFA)**

	A N N E E S			
	1985	1986	1987	1988
Ex- portations	1,10	0,883	0,716	1,105
Im- portations	3,714	2,461	2,999	2,123
CA (hors taxes) CA	6,886	7,075	7,403	7,416

Source : DGCE (livre de la douane )

AELEAU XXIII : EVOLUTION DES INDICATEURS

	A N N E E S						
	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
BC (ens éco)	-119,808	-118,395	-101,258	-149,757	-143,651	-	-
BC (sect indust)	-95,1	-78,6	-79,8	-101,4	-96,9	-102,0	-
BC (SHSB)	-	-	-	-2,614	-1,578	-2,283	-1,118
TC (ens éco)	31,8%	31,9%	41,4%	31,5%	30,5%	-	-
TC (sect indust)	10,1%	18,3%	13,3%	13,3%	13,6%	16,4%	-
TC (SHSB)	-	-	-	29,6%	35,9%	23,9%	47,3%
IBC(SHSB)	-	-	-	0,026	0,016	0,022	-
Te (SHSB)	-	-	-	16%	12,5%	9,7%	13,5%

Source : Construit par nous

2.3. Interprétation

La balance commerciale du Burkina Faso est déficitaire sur toute la période de 1982 à 1986, celle du secteur industriel l'est également sur la période de 1982 à 1987. Les mêmes observations sont valables pour la SHSB. Les taux de couverture correspondants calculés sur les mêmes périodes sont tous inférieurs à 93%. Cette situation traduit la faiblesse du niveau des exportations du Burkina Faso. La détérioration du terme de l'échange est évidente au détriment des pays tiers. La couverture des importations de la SHSB semble plus performante que celle de l'ensemble de l'Industrie, soit en moyenne 34,2% contre 14,3%. La valeur moyenne de l'indicateur de balance commerciale de la SHSB est faible (0,021), cette unité peut résister à une crise économique internationale, de plus sa contribution représente en moyenne 4,3% des exportations du secteur industriel au cours de la période 1985 - 1987 et 1,5% de l'ensemble des échanges extérieurs du pays pour la période 1985 - 1986 (les parts de contribution à l'exportation sont calculées en prenant le rapport exportation de la SHSB sur exportation du secteur industriel, en ce qui concerne l'ensemble du secteur commercial, seul le dénominateur change, puis on fait la moyenne sur 3 ans pour le premier, sur 2 ans pour le second).

## C O N C L U S I O N

Le poids de la SHSB est tout de même sensible dans les transactions commerciales internationales du pays qui sont une réalité de plus en plus importante, environ 2%. Le Burkina Faso aura plus d'intérêt à développer cette unité en raison de ses avantages liés à quelques produits d'exportation tels que le beurre de karité, les tourteaux de coton et arachide, de l'huile neutre de coton et de l'arachide dont la demande est forte sur le marché international.

### CONCLUSION DE LA PARTIE II, Diagnostic des obstacles et perspectives d'avenir :

La SHSB est économiquement et financièrement rentable. Les taux de rentabilité économique et financière sont respectivement de 8,1 et 17,2.

Elle contribue de façon substantielle à la création d'emploi ( 5,3% de l'ensemble du secteur industriel), à la création de revenus 8,5% par rapport à l'ensemble des agro-industries et 4% par rapport à l'ensemble du secteur industriel. Sa contribution au PIB est de 28% sur la période 1985-1986. Au cours de la période 1985-1988, elle a versé au Trésor Public pour les impôts et taxes, 764,1 Millions FCFA soit 2,7% de l'ensemble du secteur manufacturier. La valeur ajoutée créée par elle, représente 13,5% des agro-industries et 6,9% de l'ensemble du secteur industriel.

La SHSB est d'une taille modeste et peut résister aux crises économiques internationales.

En fait, la limitation de ses marges bénéficiaires constitue tout de même un frein à son développement.

La reconstruction et la réhabilitation de l'unité aurait un effet direct sur la valorisation des filières de coton, d'arachide et de karité et par là même contribuerait au développement de l'agroforesterie.

Son impact sur l'éducation, la santé et le développement régional apparaît significative. Toutefois, sa politique menée envers ses ouvriers concernant l'alphabétisation est inexistante alors que ce volet est important pour des gains de productivité.

Sa contribution pour le commerce intérieur par le biais des revenus créés à travers les ventes de ses produits et sous-produits est substantielle. Quant à celle du commerce extérieur, elle représente 2,1% de l'ensemble de l'économie. Les exportations représentent 12,9 % de ses Chiffres d'affaire sur la période 1985-1988.

Le Burkina Faso aura plus d'avantage à transformer entièrement son beurre de karité sur place, plutôt que d'exporter des amandes brutes de karité. Une perspective de spécialisation à l'exportation en beurre de karité, tourteaux de coton et d'arachide pour l'alimentation du bétail, huile neutre de coton et d'arachide serait bénéfique pour le pays.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE



~~CONCLUSION~~ ~~GENERALE~~  
\*\*\*\*\*

L'étude de cas que nous avons menée sur la SHSB, une unité agro-industrielle qui transforme les matières premières locales telles que les graines de coton, les graines d'arachide et les amandes de karité a pour objectif de percevoir l'intérêt que revêt une agro-industrie dans l'économie d'un pays à vocation agricole comme le Burkina Faso.

Certes, l'industrialisation demeure une voie incontournable du développement, mais suivant le contexte de ce pays, la priorité doit être donnée aux industries valorisant les matières premières agricoles nationales.

En effet, en dépit du rendement décroissant de son équipement, la SHSB dispose de capacités de production suffisantes, une main-d'oeuvre dynamique, une autonomie financière acceptable (33%), les potentialités du pays dans les matières premières qu'elle utilise existent, mais on se demande pourquoi elle tourne en dessous de ses capacités de production ? Nous sommes persuadés que le pays préfère exporter plus ces produits à l'état brut en raison peut être des prix rémunérateurs qu'ils offrent momentanément sur le marché international plutôt que de les transformer sur place.

L'objectif dévolu à l'unité est atteint seulement sur l'aspect de substitut à l'importation concernant les savons (1,33 kg/hab/an). Il reste un effort à faire pour développer les filières coton, arachide, amande de karité car le marché potentiel existe au niveau national pour leurs produits finis.

L'unité fabrique quelques produits de haute gamme (en raison de leurs prix trop élevés sur le marché intérieur) tels que la pâte d'arachide, la pâte dentifrice. Ces produits peuvent être écoulés sans difficultés si un effort d'intégration des marchés nationaux aux marchés régionaux est encouragé. Concernant le produit de valeur tel que le beurre de karité, il serait souhaitable que l'unité dispose de technologie appropriée pour le transformer entièrement en sous produits existants avant de les exporter. La réalisation de ce vœux paraît possible car le transfert technologique et le savoir faire industriel nord/sud existe dans le cas de la SHSB.

La contribution de l'unité au développement socio-économique est réelle et substantielle (emploi, revenus, balance commerciale, éducation, santé...).

En effet, une agro-industrie comme toute entreprise a besoin d'un environnement favorable induisant la confiance des investisseurs à savoir une fiscalité incitative par exemple la fiscalité sur les approvisionnements et des taxes douanières supportables, un code d'investissement favorable, l'accessibilité de devises, ainsi que des garanties juridiques et bancaires. L'unité bénéficie toutefois de certains avantages non négligeables (exonérations, subventions en revanche, il apparaît une contrainte sur la marge bénéficiaire qui ne doit pas dépasser 15% de ses chiffres d'affaires, de plus les taxes douanières sont trop élevées sur les pièces de rechange.

( En effet, la valorisation des produits locaux est une condition idéale pour le développement économique du pays. Pour réaliser cela, une tâche importante consiste à créer des liaisons valables et pratiques entre trois éléments fondamentaux : la production primaire (agriculture, terres, fermes), la transformation (usine) et le marché. On observe que les prix aux producteurs ne sont pas rémunérateurs tels le cas des amandes de karité, les arachides, suite à la mise en place d'un système d'intermédiation producteurs - commerçants - caisse. L'utilisation d'un système coopératif ou d'autres modèles pourrait réduire le degré de l'exploitation du paysan.

Une observation finale que nous pouvons faire est que ce n'est pas le manque de ressources financières ni l'étroitesse du marché qui constitue un frein au développement des agro-industries mais bien plutôt certaines difficultés liées à l'environnement institutionnel et réglementaire qui dénote la faiblesse de la politique industrielle. Il s'agit de la rendre cohérente avec les objectifs prioritaires qui se dégagent de cette étude : le soutien aux entreprises industrielles qui valorisent les produits agricoles nationaux. )

# IBLIOGRAPHIE

## I.) OUVRAGES

- 1) James E. AUSTIN : l'analyse des projets agro-industriels, collection de l'EDI en économie et développement ; édit. Economica, Paris 1974 ; 212 pages.
- 2) P. CONSO : La gestion financière de l'entreprise, édit. Dunod, Bordas, Paris 1978 ; 680 pages.
- 3) J. Price GITTINGER : Analyse économique des projets agricoles, édit. Economica, Paris 1965 ; 147 pages.
- 4) Christian LABOUBSE : Statistique (exercices corrigés avec rappel de cours, tome 3, édit. Dunod, Paris 1977, 209 pages.
- 5) L. LAGRANGE : La commercialisation des produits agricoles et agro-alimentaires, collect Aa (agriculture d'aujourd'hui) édit techniques et documentation Lavoisier, Paris 1989 ; 335 pages.
- 6) Jean Pierre LORRAUX : Economie politique contemporaine, édit° Economica, Paris 1962 ; 461 pages
- 7) Louis MALASSIS : Agriculture et développement, Essai d'orientation pédagogique, UNESCO, Paris 1975 ; 308 pages.
- 8) Patrice VIZZAVONA : Gestion Financière, analyse financière, analyse prévisionnelle, 7ème édit, Tome 1, ATOL édit, Paris 1969 ; 692 pages.

## II.) MEMOIRES

- 1) KIENDE Sibiri et OUEDRAOGO Amado : Mesure de la contribution des unités agro-industrielles au développement régional et National, Mémoire de maîtrise ESSEC, 1988.
- 2) TOURE Bemba : Gestion d'une entreprise industrielle, cas de la "SHS" en Haute Volta. Mémoire de maîtrise ESSEC, 1985.

### III.) R A P P O R T S

- 1) G. UVRY Michel : Le karité produit de cueillette, produit de luxe in Faim-Développement, dossiers 82-1, Paris 1982.
- 2) Mémorandum Banque Mondiale sur le Burkina Faso, 1988, Tome II.
- 3) ONUDI : Etude de factibilité d'une usine d'aliment de bétail en Haute-Volta, Ouagadougou, 1975, 193 pages.
- 4) ONUDI : Etude de factibilité de société voltaïque de transformation de l'arachide (SOVOTA), office de promotion de l'entreprise Voltaïque, Ouagadougou, 1976, 61 pages.
- 5) ORD (Ministère de l'Agriculture) : rapport annuel campagne 1988/1989 - Ouagadougou
- 6) CSFA : Rapport annuel campagne 1987/1988, Ouagadougou.

SHSB CITEC HUILERIE  
B.P. 338  
BOBO-DIOULASSO

// TABLEAU COMPARATIF DU BILAN  
DES CINQ DERNIERES ANNEES ECOULEES  
( EN MILLION DE F CFA )

P O S T E S	E X E R C I C E S					C O M P T A B L E S				
	1983/1984	1984/1985	1985/1986	1986/1987	1987 / 1988					
<b>ACTIF</b>										
Immobilisations	1.746	1.899	2.610	4.040	5.398					
Amortissements	934	1.019	1.158	1.321	1.556					
Immobilisations nettes.....	812	880	1.452	2.719	3.842					
Valeur d'Exploitations.....	1.569	2.647	3.156	2.511	3.832					
Valeurs réalisables et disponibles.....	1.599	1.550	2.080	3.907	4.041					
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>3.980</b>	<b>5.077</b>	<b>6.886</b>	<b>9.137</b>	<b>11.715</b>					
<b>PASSIF</b>										
Capital social..	305	610	1.500	1.500	1.500					
Réserves.....	2.021	1.874	1.880	2.105	2.415					
Primes d'émission	-	-	160	160	160					
Fonds propres	2.326	2.484	3.540	3.765	4.075					
Dettes à long et moyen terme					937					
Charges et pertes diverses	319	183	413	231	214					
Capitaux perm. t.	2.645	2.667	3.953	3.996	5.226					
Dettes à court terme	754	2.002	2.147	4.515	5.887					
Bénéfices nets	481	408	588	626	607					
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>3.880</b>	<b>5.077</b>	<b>6.688</b>	<b>9.137</b>	<b>11.715</b>					
Fonds de roult.	2.314	2.195	3.089	1.903	1.991					



3/PERSONNEL DE L'ENTREPRISE

<u>Qualités</u>	<u>Effectifs</u>
Direction et cadres .....	
Administration.....	
Productifs.....	
Chauffeurs.....	
Gardiennage et autres.....	
TOTAL.....	

4/RECAPITULATIF

Désignation	1985	1986	1987	1988
Production annuelle				
Chiffre d'affaires				

5/EQUIPEMENTS PRODUCTIFS

Type d'équipements productifs	
Origine	
Date d'acquisition	
Etat à l'achat	
Coût d'acquisition	
Durée d'amortissement	
Capacité de production horaire	
Coût énergétique /heure	

COÛTS DE FONCTIONNEMENT (ANNEE 1988)

! Coût énergetique !	
! Telephone telex telefax etc !	
! Coûts administratifs(mate- ! ! riel,entretien,fournitures) !	
! Bâtiments et terrain(char- ! ! ges locatives, entretien ! ! achats, etc...) !	
! entretien et maintenance de ! ! de matériel (tout matériel ! ! confondu) !	
! autres (précisez) !	
! assurances !	
! impôts et taxes !	
! interêts et frais ! ! financiers !	
! frais de personnel !	

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE



/// ISTE DES SIGLES UTILISES

- B.E.I. : Banque Européenne pour l'Industrie
- B.I.C.I.A. : Banque Internationale pour le Commerce, l'Industrie et l'Artisanat
- C.C.C.E. : Caisse Centrale de Coopération Economique
- C.F.A. : Communauté Financière Africaine
- CITEC : Compagnie de l'Industrie Textile du coton
- C.F.D.T. : Compagnie Française pour le Développement des Textiles
- C.N.U.A. : Caisse Nationale de Crédit Agricole
- C.N.S.S. : Caisse Nationale de Sécurité Sociale
- C.S.P.P.A. : Caisse de Stabilisation des Prix des Produits Agricoles
- D.D.I.A. : Direction de Développement Industriel et de l'Artisanat
- E.U. : Etats-Unis
- I.N.S.D. : Institut National de la Statistique et de la Démographie
- F.F. : Franc Français
- PIB : Produit Intérieur Brut
- P.M.I. : Petites et Moyennes Industries
- S.P Olympic : Société Africaine des Pneumatiques
- S.H.S. HV : Société des Huileries et de Savonnerie de la Haute-Volta
- SOFITEX : Société des Fibres et Textiles
- SONAR : Société Nationale d'Assurance et de Réassurance
- SONACEB : Société Nationale de Cartons et d'Emballage du Burkina.

